



SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniun Purila Svizra

2 0 0 5

rapp^ort

108^e ann^uel

Union Suisse des Paysans
CH-5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11

Fax 056 441 53 48
e-Mail info@sbv-usp.ch
internet www.sbv-usp.ch

Publication N° 232
Supplément spécial «Agri»
9 juin 2006

Mener l'action en considération du contexte général



Hansjörg Walter



Jacques Bourgeois

«Voyant venir le changement, les uns bâtissent des murs de protection, les autres des moulins à vent», nous dit un proverbe chinois. Or, le monde ne peut se dépeindre uniquement en noir et blanc. Néanmoins, l'agriculture suisse aurait tout intérêt à user des deux stratégies. D'une part, elle doit se protéger contre les vents tempétueux, qui emporteraient tout sur leur passage. D'autre part, elle doit chercher à utiliser le potentiel véhiculé par le changement, sous forme d'énergie et d'innovation.

Rétrospectivement, l'année écoulée a été tissée d'événements réjouissants. L'Union Suisse des Paysans atteste de nombreux succès et a remporté deux votations populaires. L'acceptation, à la mi-septembre, de l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays de l'Union européenne, améliorera sensiblement la situation du recrutement des travailleurs dans l'agriculture. A la fin novembre, la population suisse se prononça à une grande majorité en faveur d'un moratoire de 5 ans, concernant le génie génétique. Ces résultats prouvent que l'agriculture suisse est sur la bonne voie, avec sa nouvelle marque d'origine «Suisse Garantie» sans organismes génétiquement modifiés.

Au printemps, un lobbying intense permit de faire passer au Parlement la restitution contestée à l'agriculture des taxes sur les carburants. La marche de protestation contre l'OMC, organisée en collaboration avec l'Union Suisse des Paysans, a eu un retentissement remarquable. Les paysannes et paysans norvégiens et suisses ont parcouru le trajet de Bâle à Genève, en passant par la Suisse centrale. Finalement, en novembre, l'impressionnante démonstration de plus de 10 000 paysans à Berne se déroula dans le calme. Cette démonstration représente certes un point culminant dans l'histoire de l'agriculture suisse. Le carillonnement de milliers de cloches aspirait à stimuler l'intérêt du Conseil fédéral, du Parlement, des fonctionnaires, des médias et de la population, pour la difficile situation de l'agriculture. Les requêtes formulées sur papier ont été transmises au Conseil fédéral puis au Parlement. Celles-ci rendent attentifs aux craintes évoquées par trois principaux grands défis, notamment: PA 2011, OMC et les accords de libre-échange. Chacun de ces trois points entraîne de gigantesques pertes pour l'agriculture, alors que les familles paysannes ne sont pas couchées sur un lit de roses et que leurs réserves sont largement épuisées. Malgré une charge de travail élevée, le revenu des paysannes et paysans est toujours de 40% à 60% inférieur à celui du Suisse moyen. Les nouvelles baisses de prix – telles que prévues par les dispositions de l'OMC, les accords de libre-échange et le premier message du Conseil fédéral sur la PA 2011 – seront inassimilables, sans compensation

adéquate. La manifestation à Berne a voulu clairement signaler que dans ces conditions, l'agriculture n'aura plus d'avenir et que les familles paysannes luttent de toutes leurs forces pour obtenir des perspectives.

La politique, ce qui implique aussi l'Union Suisse des Paysans, est appelée à agir également dans d'autres domaines: ces dernières années, les prix à la production ont baissé de 25%, tandis que les prix à la consommation ont augmenté. Alors que les paysans obtiennent toujours moins pour leurs produits, ils doivent payer toujours plus pour les machines, les engrais, les fourrages, les produits phytosanitaires ou les investissements. Comment les paysans pourraient-ils produire aux prix de l'Union européenne, alors que leur production subit les prix appliqués en Suisse? Le Rapport de situation 2005 de l'USP met en lumière cette problématique des coûts.

Depuis le début des réformes, l'agriculture suisse a fait face à de très grands changements. Les familles paysannes ont réagi et se sont remarquablement adaptées aux nouvelles conditions générales. Le changement n'est pas toujours inopportun: la pression sur les prix a nettement stimulé la force d'innovation. Les paysans sont en passe de devenir des entrepreneurs! Cette évolution n'est pas achevée – et ne doit pas avancer sous l'impulsion de vents tempétueux. Les dégâts seraient irréparables et la Suisse y perdrait non seulement sa souveraineté alimentaire, mais aussi une part importante de sa qualité de vie et de son attrait.

En lisant ce rapport annuel, vous constaterez que l'USP s'est aussi engagée dans d'autres domaines, et ce, dans l'intérêt des familles paysannes de notre pays. La motivation de nos collaboratrices et collaborateurs à notre secrétariat et dans les groupes de travail, nous permettra certes de réaliser l'an prochain de nouvelles avancées, de moyenne et grande portée! Dans cet esprit et comme relevé au début, nous ne poursuivons pas une politique radicale de protection ou d'ouverture, mais nous travaillons selon la devise: Mener l'action en considération du contexte général!



Hansjörg Walter
Président



Jacques Bourgeois,
Directeur

Sommaire

■ Editorial	2
■ Situation du marché en 2005	4
■ Les activités de l'USP en 2005	6
■ Département économie et politique	10
■ Communication	14
■ Division Economie animale	17
■ Division Production végétale	18
■ Département Affaires sociales, formation et services	20
■ Division Formation	23
■ Division AGROIMPULS	25
■ Division Fiduciaire et estimations	26
■ Département Services internes	27
■ Office d'architecture et de constructions agricole OCA	28
■ Organigramme	29
■ Organisations faîtières	30
■ Comité de l'USP	32
■ Chambre d'agriculture de l'USP	33
■ Assemblée des délégués de l'USP	35
■ Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2006	36

Editeur: Schweizer Agrarmédien GmbH
Thunstrasse 78, 3000 Berne 15
Rédaction: Hans Rüssli
Mise en pages: Nejna Gothuey

Les intempéries jettent une ombre sur l'année 2005

Les caprices de la nature au cours de l'année 2005 resteront gravés dans la mémoire de nombreux Suisses, les pluies diluviennes et les intempéries de la fin août ayant laissé un souvenir très marqué. Près d'un millier d'exploitations agricoles ont été touchées, surtout en Suisse centrale et dans l'Oberland bernois. Les dégâts de ces intempéries n'ont pas spécialement influencé l'ensemble de la production agricole suisse. Dans la plupart des lieux de production, la récolte de fourrage de l'année 2005 a été très bonne, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Les cantons de Suisse romande, situés au pied du Jura, ont souffert de la sécheresse, jusqu'en juin. La basse Engadine et les vallées du sud des Grisons ont été touchées une troisième fois consécutive par la sécheresse estivale. Les alpages ont fourni en moyenne beaucoup de fourrage et un bétail bien nourri put regagner la plaine en automne.

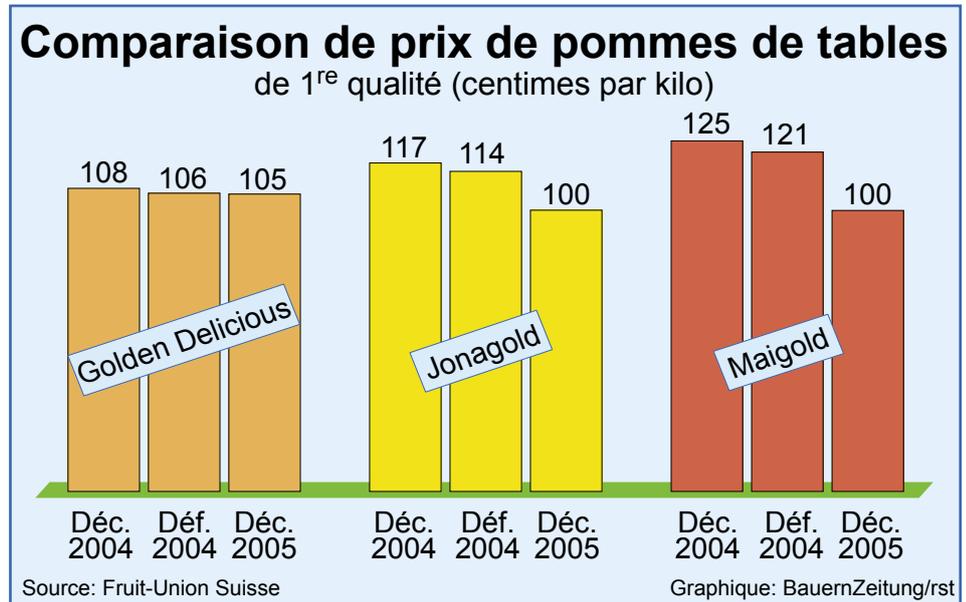
Rendement moindre dans la culture végétale

Les surfaces de céréales panifiables cultivées ont encore augmenté, mais en raison d'un rendement inférieur à l'hectare, la récolte de céréales panifiables, avec 535 000

tonnes, a été moindre que l'année précédente. La récolte de céréales fourragères a été de 500 000 tonnes. La réduction du prix seuil, de 3 francs les 100 kilos, au 1^{er} juillet, fut immédiatement ressentie et influença à

sel bio a été de 3000 tonnes. La récolte de tournesol s'est élevée à 15000 tonnes et celle du soja à 4300 tonnes.

En 2005, la récolte de pommes de terre



Les prix indicatifs pour les pommes ont été trop élevés au départ et ont dû subir par la suite une correction vers le bas. Les prix à la production pour la récolte 2006 sont plus réalistes et devraient pouvoir être maintenus.

la baisse les prix des céréales fourragères et panifiables. La récolte de colza pour l'huile d'alimentation a atteint tout juste 54 000 tonnes et la production pour le die-

a été moyenne, avec des prix au niveau de ceux de l'année précédente. La teneur en féculent des pommes de terre n'a pas donné entière satisfaction, ce qui posa un problème pour la production de chips et de frites. La récolte de betteraves sucrières a été quantitativement inférieure, mais avec une teneur plus élevée en sucre. La production de sucre a donc été au-dessus de celle de l'an passé.

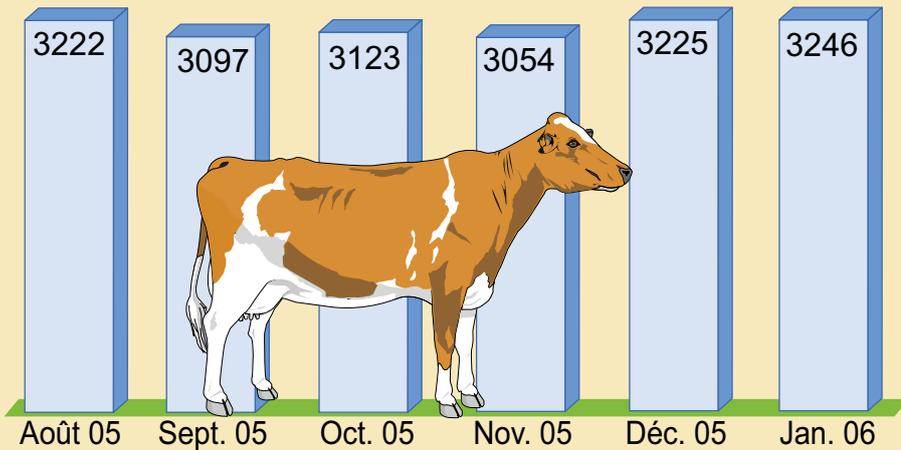
Pour ce qui est des cerises, les pluies successives, peu avant la récolte principale, ont causé de grosses pertes. Au lieu d'obtenir un rendement supplémentaire de 20%, la récolte 2005 a été 20% en dessous des prévisions. Le temps humide, suivi de chaleur, a provoqué la moniliose et la flétrissure de la prune, avec pour conséquences des pertes de récolte. Les récoltes de poires et de pommes ont été au-dessus de la moyenne. Par contre, la quantité de pommes à cidre a été un tiers en dessous de la moyenne à long terme. A la fin novembre, le stock de carottes



Dans les cantons montagneux, du 21 au 23 août 2005, la tempête a dévasté des vallées entières qui ont été en partie coupées du reste du monde. Des milliers de maisons et d'étables ont dû être évacuées. Le destin a frappé de nombreuses personnes qui ont perdu la totalité de leurs biens. Les dégâts se chiffrent par centaines de millions. L'Union Suisse des Paysans a versé 10000 francs en faveur des personnes touchées. Photo: Aide suisse aux montagnards

Prix vache de rente automne/hiver 2005/06

Prix bruts moyens aux enchères en francs par vache, moyenne de toutes les races



Source: USP, Division Production animale

Graphique: BauernZeitung/rst

Le rendement moyen des vaches laitières aux enchères a augmenté en hiver 2005/2006 de 200 francs par animal, en raison d'une demande soutenue dans le pays et à l'étranger.

était de 5000 tonnes ou 10% supérieur à l'année précédente. A cette même période, la quantité de betterave rouge disponible était également 10% supérieure à 2004. Quant aux autres sortes de légumes en stock (céleris, choux et oignons) les effectifs étaient inférieurs à ceux de la fin novembre 2004. Les vendanges 2005 ont produit 100,1 millions de litre de vin, une quantité bien moindre que la moyenne de la dernière décennie (-16,9 millions). La production s'est répartie entre 47,9 millions de litres de vin blanc et 52,2 millions de litres de vin rouge, soit dans l'ensemble 14% de moins qu'en 2004.

Des prix plus bas sur les marchés de la viande

Les marchés de la viande ont connu en 2005 des prix en baisse, dus en partie aux changements de système dans les réglementations d'importation. Tandis que les prix du bétail d'étable étaient légèrement en dessous des valeurs de l'année précédente, le niveau du prix des vaches était

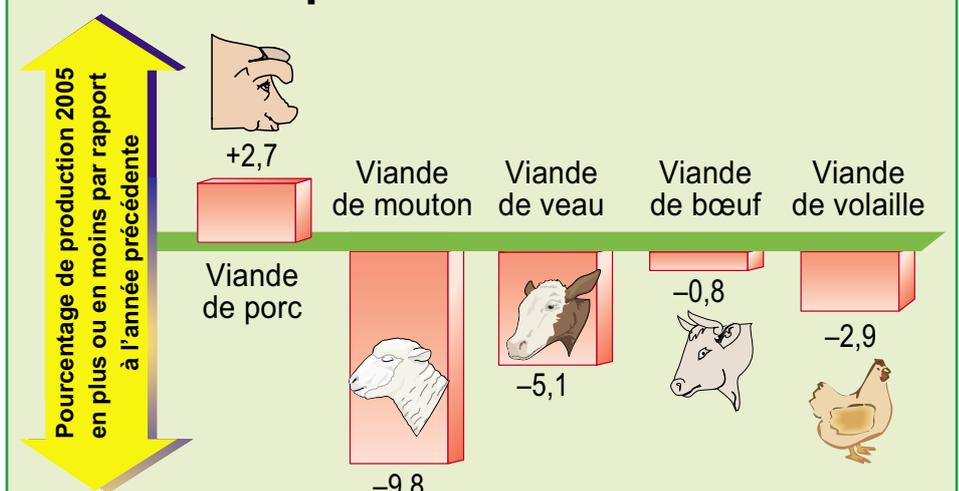
7% inférieur. En revanche, les veaux de boucherie se sont vendus à un prix 3,7% plus élevé. Le marché du porc a été marqué par une demande en recul pour la viande labellisée. Après une fluctuation des prix au printemps et en été, le prix du porc a atteint en automne avec 3.55 francs

le kilo, poids à l'abattage, son plus bas niveau historique.

En 2005, les livraisons d'œufs indigènes ont baissé de 2,5%, comparées à 2004. Ce recul eut une incidence sur les prix à la production qui ont passé de 24 centimes à 26 centimes la pièce. Le marché de la volaille a connu une évolution agitée sur fond de grippe aviaire, et en raison de la suppression des prestations indigènes dans le contingentement douanier. En 2005, la production indigène a connu un recul de 5,6% à 56 500 tonnes, et la quantité importée a diminué de 1,6%, à 41 800 tonnes. Les prix à la production ont baissé de 2,2%.

Le marché du lait se portait plutôt bien, principalement du fait de la croissance du marché du fromage. La production de fromage a en effet augmenté de 3,3% et les exportations ont grimpé de 2%. Néanmoins, la nouvelle baisse de prix du lait au 1^{er} mai a eu une répercussion négative pour les producteurs de lait.

Bilan de la production de viande 2005



Source: Office fédérale de la statistique, Neuchâtel

Graphique: BauernZeitung/rst

La production de viande suisse, globalement en recul, a été équilibrée l'an dernier avec de plus fortes importations de viande de bœuf et de veau.

Les activités de l'USP en 2005

Le programme d'activités 2005 a été approuvé par l'Assemblée des délégués (AD) du 11 novembre 2004. Les 13 points ci-après résument les principaux objectifs et les résultats atteints.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2005

Les résultats obtenus en 2005

1. Mise en œuvre des lignes directrices

Ancrage des nouvelles lignes directrices dans la société et la politique.

Elaboration de stratégies dans divers domaines.

Développement de premières mesures concrètes, p. ex.: Assouplissement de certaines exigences, mesures au niveau de la politique régionale.

Les lignes directrices servent de guide à l'USP pour déterminer les positions dans les divers domaines d'activités. Se basant sur les lignes directrices, l'USP a développé une stratégie en intégrant d'importants acteurs de la politique agricole. Cette stratégie se donne pour but de renforcer l'agriculture et est formée d'une charpente comprenant quatre axes d'action:

1. Renforcement de la position de marché pour les produits et services en Suisse et dans l'Union européenne.
2. Amélioration du rendement et de la productivité.
3. Développement des structures, des conditions sociales et renforcement de l'espace rural.
4. Meilleur ancrage dans la société, la politique et l'économie.

L'USP a élaboré un train de mesures qui seront appliquées pour la mise en œuvre de la stratégie. Durant l'année sous revue, les lignes directrices ont été transmises à des organisations partenaires et aux familles paysannes par le biais du journal Agri et «Bauernzeitung».

2. Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Défense des intérêts de l'agriculture suisse dans les négociations en cours de l'OMC, notamment lors de l'élaboration des modalités.

Les fédérations paysannes de différents pays se sont réunies régulièrement pour des échanges d'informations et discuter des mesures efficaces, pouvant influencer les gouvernements. La marche commune avec les paysans norvégiens, de Oslo à Genève, en juillet 2005, a sensibilisé la population d'Europe et de Suisse. Notre position a pu être présentée à l'OMC. Les représentants du G10, du G33 et du Canada se sont réunis à fin septembre, pour débattre des alternatives possibles de l'accès au marché.

Au Congrès des agriculteurs européens, en octobre, une déclaration a été adoptée, demandant aux gouvernements de ne pas mettre en péril l'agriculture multifonctionnelle de l'Europe. Cette déclaration a eu un écho à l'échelle mondiale, et les fédérations paysannes de 122 pays y ont adhéré, lors de la Conférence ministérielle de décembre, à Hongkong. Pendant la Conférence, l'USP a été quotidiennement en contact avec la délégation suisse.

L'USP a abordé très minutieusement le dossier de l'OMC. L'évolution a été considérée régulièrement avec la délégation et le responsable des négociations Luzius Wasescha. A l'occasion de la manifestation à Berne, le 17 novembre, l'USP a remis au Conseil fédéral les revendications de l'agriculture suisse.

Evaluer, en collaboration avec l'OFAG et le seco, les possibles répercussions sur l'agriculture suisse des étapes de libéralisation proposées.

Les modalités qui devront régir la libéralisation ne sont pas définitivement négociées. L'USP et l'OFAG ont élaboré un modèle qui permet de tester les répercussions de la libéralisation en présumant différents scénarios. Suivant le scénario, près de 3 milliards de francs par an sont en jeu pour l'agriculture. Le modèle peut être adapté à de nouvelles propositions et permet des corrections de notre position dans le sens d'une limitation du dommage.

3. Evaluation de la politique agricole de l'UE et des Accords bilatéraux sur l'agriculture suisse

Observation des répercussions de la mise en œuvre des Accords bilatéraux I et II.

La mise en œuvre progressive des Accords bilatéraux I suit son cours. D'ici 2007, le marché du fromage sera entièrement libéralisé. Suite aux efforts du secteur interprofessionnel du fromage, les exportations ont augmenté de 2,4% en 2005. La hausse des importations n'a été que de 0,2%. Certains problèmes avec les mesures vétérinaires ont été pour la plupart résolus, en ouvrant le dialogue avec l'UE.

En février 2005, l'Accord sur les produits agricoles transformés, qui fait partie intégrante des Bilatérales II, est entré en vigueur. Cet accord permet une mise en œuvre plus efficace de la Loi chocolatière, et un respect de l'enveloppe financière prévue pour 2005.

Evaluation des répercussions possibles de la politique agricole de l'Union européenne et de l'élargissement à l'Est sur l'agriculture suisse et élaboration de mesures, si nécessaire.

Les répercussions de la politique agricole de l'Union européenne et de l'élargissement à l'Est sur l'agriculture suisse sont une préoccupation permanente de l'USP. Elle évalue, à l'aide d'un modèle de calcul, les répercussions possibles de l'extension de l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne sur l'agriculture.

Un partenariat a été engagé avec la COPA (contrat regroupant toutes les fédérations paysannes de l'UE). Ceci renforce la collaboration sous forme de forum, de discussions et d'échanges.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2005

Les résultats obtenus en 2005

4. Préparation de la PA 2011 – examen du système des paiements directs

Elaboration et examen de premiers projets de remaniement du système des paiements directs 2011.

Le système actuel des paiements directs a été analysé par un groupe de travail et plusieurs variantes réalisables ont été examinées. L'introduction d'une contribution régionale, d'une contribution à l'exploitation et d'une contribution de paiements directs liés au travail ont été passés à la loupe. Chaque variante a été étudiée et débattue avec les organisations membres. Les concernés ont mis en évidence certains points faibles du système des paiements directs en vigueur, tout en reconnaissant ses qualités, et en ayant conscience que l'introduction de nouvelles modalités de contributions créerait d'autres problèmes. Dans le contexte des rapides modifications des conditions générales, une nouvelle orientation du système des paiements directs reste à l'étude.

5. Amélioration de la marge de manœuvre économique – assouplissement de certaines dispositions

Identification des dispositions restreignant la marge de manœuvre économique de l'agriculture et renchérissant les coûts de production.

L'USP a fait une analyse sérieuse des coûts dans l'agriculture et a défini un train de mesures pour contrer cette problématique. L'autorisation des importations parallèles, l'assouplissement de la loi sur l'aménagement du territoire ou la coordination des contrôles ne sont que quelques exemples.

Présentation à la Confédération des requêtes relatives à l'assouplissement de certaines dispositions.

Les revendications précitées ont été soumises aux offices fédéraux compétents. Des alliances avec des partenaires ont été nécessaires pour que nos exigences soient reçues sur le plan politique. En outre, l'USP a rédigé quelques publications pour sensibiliser l'opinion publique sur la problématique des coûts.

6. Politique régionale et aménagement du territoire

Consultation du projet de Loi fédérale sur la politique régionale (NPR).

Le 16 novembre 2005, le Conseil fédéral a adopté le Message en faveur d'une loi fédérale sur la nouvelle politique régionale. Dès 2008, les régions devraient disposer annuellement de 70 millions de francs pour renforcer la force d'innovation et de compétitivité. Les initiatives, les programmes et les projets visant à renforcer les régions, tels que déjà favorisés par Regio+ sont au premier plan. L'USP a mené des entretiens avec les centrales de vulgarisation agricole (AGRIDEA), afin d'assurer la préparation au premier programme pluriannuel et au développement des idées de projet.

Examen de nouvelles mesures supplémentaires dans le cadre des pistes lancées par la politique régionale.

L'USP réalisa une enquête auprès de ses organisations membres pour déterminer les attentes des régions.

Mise en œuvre et suivi de l'action de formation continue «Actif, Régional, Créatif» (ARC).

Dans les années 2004 et 2005, la formation continue ARC a été organisée six fois (4 CH-A, 2 CH-R). 47 exploitations, avec plus de 89 agricultrices et agriculteurs y ont participé. Les évaluations de cours brossent un tableau positif.

Participation à la préparation du nouveau régime en matière d'aménagement du territoire.

Depuis l'enquête de 2003, la stratégie de l'ouverture est suivie systématiquement. La prise de position rapide sur la «petite révision» de la loi sur l'aménagement du territoire a permis d'apporter quelques corrections bien acceptées. L'opinion a pu être influencée par des exposés et des articles techniques. Le message promet une légère ouverture pour les producteurs agricoles et la para-agriculture.

7. Renforcement de l'économie laitière

Examen exhaustif et évaluation du rapport du Conseil fédéral sur l'aménagement du régime laitier après l'abandon du contingentement laitier et sur les mesures d'accompagnement.

Le rapport du Conseil fédéral sur le régime laitier faisait partie intégrante de la consultation sur la PA 2011. Dans ce contexte, l'USP, en accord avec la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL), a pris position sur des questions laitières spécifiques. Elle a revendiqué le maintien des mesures efficaces de soutien du marché. Elle exigea en outre une réglementation de la succession pour les contingents supplémentaires qui tomberont avec la suppression du contingentement laitier.

Mise en œuvre rapide du paquet de mesures élaboré par le «Groupe d'intervention lait» pour renforcer l'économie laitière suisse.

L'USP a fait front aux baisses exagérées du prix du lait. Elle s'est érigée contre de fortes réductions de prix injustifiées pour l'année laitière 2005/2006 et participa à une manifestation de protestation à Lucerne.

8. Suisse Garantie

Introduction de Suisse Garantie en collaboration avec AMS, les organisations de producteurs, les interprofessions, le commerce et le commerce de détail (grands distributeurs) dans les secteurs du lait, de la viande, des œufs, des champignons, des pommes de terre, du sucre, des céréales panifiables et de l'huile de colza.

Après l'introduction réussie sur le marché de Suisse Garantie et de la mise en place du personnel compétent chez AMS, l'USP a diminué ses activités dans ce domaine. Elle continue néanmoins à accompagner les travaux et à être représentée dans divers groupes de travail. En 2005, les produits suivants ont pu être lancés sous la marque Suisse Garantie: viande, lait, œufs, pommes de terre, sucre et champignons. Les préparatifs pour l'introduction de l'huile de colza sous la marque Suisse Garantie sont en cours.

Coordination des activités de la branche et de la communication entre les organisations de producteurs et les interprofessions, les grands distributeurs et le commerce de détail.

Suisse Garantie a été plus largement et mieux intégrée dans les projets de la communication de base «Proches de vous. Les paysans suisses.».

Les objectifs fixés par l'AD pour 2005

Les résultats obtenus en 2005

9. Politique agricole, marché du travail et recrutement de travailleurs étrangers

Engagement d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour l'agriculture.

Garantir et améliorer les conditions cadres pour la prévoyance professionnelle des familles paysannes.

L'USP a déployé de gros efforts pour gagner la votation populaire sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE.

Il s'agissait d'une ouverture décisive, dans l'optique de pouvoir engager une main d'œuvre adéquate pour l'agriculture suisse.

Dans l'élaboration de l'Ordonnance 2 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP), l'USP a pu faire valoir des points décisifs tendant à améliorer les conditions des indépendants et des familles paysannes. En outre, des progrès ont été accomplis pour une répartition équitable, entre les époux, du revenu réalisé en commun.

10. Amélioration de l'acceptation de la politique agricole

Conférence de presse en début d'année, avec présentation du rapport de situation 2004 et prises de position sur des questions d'actualité, concernant l'agriculture et la politique.

Prises de position précoce sur les questions importantes pour l'agriculture à travers des commentaires, des communiqués et des conférences de presse, tout au long de l'année.

Intensifier les contacts avec les groupements économiques (économie-suisse, Association suisse des banquiers, Union suisse des arts et métiers, etc.), présenter la situation de l'agriculture, expliquer et justifier la position de l'USP sur diverses questions.

Intensification des contacts avec d'autres organisations importantes (organisations de consommateurs, protection de la nature, des animaux et de l'environnement).

Confrontations directes avec les personnalités connues qui critiquent la politique agricole.

Les conférences de presse du début de l'année 2005 se sont tenues dans deux fermes, l'une à Kestenholz (SO) pour la Suisse alémanique, et l'autre à Rances (VD) pour la Suisse romande. Les médias ont fait un large écho aux revendications de l'agriculture.

L'USP a fait plus de 100 communiqués et a donné ou participé à 10 conférences de presse. Elle a commenté toute une série de thèmes majeurs pour l'agriculture.

A travers la «Marche norvégienne» et la «Manifestation du 17 novembre» les revendications de l'agriculture ont atteint le grand public.

L'USP s'est prononcée sur toutes les questions d'importance pour l'agriculture et a élaboré ses prises de position, conjointement avec les sections membres et les groupes spécialisés.

L'USP a débattu des questions de l'agriculture à diverses occasions, avec les représentants des organisations économiques, notamment dans le contexte des négociations de l'OMC. Des responsables de l'USP ont participé à des hearings, à des manifestations de l'économie et d'Avenir Suisse.

L'USP a collaboré avec l'économie et a créé un comité paritaire avec l'Union suisse des arts et métiers, lors de la votation en faveur de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE.

Une session de deux jours a été organisée pour les cadres de la Banque nationale suisse, sur le thème de l'agriculture.

L'USP a collaboré étroitement avec les organisations des consommateurs et de la protection de l'environnement, dans la campagne qui précéda le vote sur l'initiative Stop-Ogm, à laquelle le 57% du peuple suisse a répondu par oui.

Le partenariat avec les consommateurs s'est poursuivi sur les thèmes des importations parallèles et de l'accord de libre-échange avec les USA.

Des débats ont été menés avec différentes personnalités qui critiquent l'agriculture, et des responsables de l'USP ont eu l'occasion de confronter leurs idées avec celles-ci, lors de manifestations. Certaines personnalités critiques ont refusé le dialogue.

11. Communication de base pour garantir les ventes et soigner l'image de l'agriculture

Réorientation de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.», afin de tenir compte de la recrudescence des critiques envers la politique agricole. Il faut mieux mettre en exergue les produits agricoles indigènes et utiliser les synergies avec Suisse Garantie.

Réalisation des projets de communication agricole – en collaboration avec les organisations partenaires, notamment le Service d'information et de communication agricoles (LID) et l'Agence d'information agricole romande (AGIR) – comme les campagnes dans les médias (spots télévisés, annonces et affiches), le travail avec les médias, le Brunch à la ferme, la participation aux foires, l'Ecole à la ferme, etc. L'intense collaboration avec les sections membres doit également être poursuivie.

Projets particuliers:

- Production d'un nouveau spot télévisé.
- Poursuite de la campagne d'affiches avec «sujet de printemps».
- Poursuite de l'utilisation du module de foires «Natürlich fit – cultivez votre santé».
- Maintien des mesures complémentaires à la communication agricole nationale, dans les cantons et les régions.
- Stabilisation ou augmentation du nombre d'exploitations participant à l'action Brunch à la ferme.
- Renforcement de la communication envers les jeunes et coordination des projets dans les écoles.

Une nouvelle agence de publicité, «Burson & Marsteller», a été choisie lors d'une présentation pour la réorientation de la communication de base.

Les préparations pour la nouvelle réorientation sont en grande partie achevées. La campagne pourra être lancée au printemps 2006.

Les projets traditionnels ont été poursuivis ou renouvelés avec succès. L'accent a été mis sur la dernière série de spots télévisés, la présentation dans les foires et le Brunch du 1^{er} août.

La collaboration avec les sections membres, dans les projets nationaux et les projets complémentaires, a été intense. Le partenariat a été consolidé avec les organisations Agrotourisme, Horizon ferme ou fermiers-laboureurs.

Compte tenu de la réorientation de la communication (voir ci-devant) il n'y aura pas de nouveau spot télévisé. On a renoncé pour la même raison à la campagne d'affiches. Les points forts de la communication agricole ont été – à part la série de spots télévisés mentionnée plus haut – 31 présentations du module «Natürlich fit – cultivez votre santé», dans les foires de toutes les parties du pays.

Le financement de la communication de base a soutenu près de 40 projets complémentaires dans les cantons.

Le 1^{er} août, 450 fermes, même nombre que l'année précédente, ont participé au Brunch.

Les projets de communication dans les écoles envers les jeunes ont été coordonnés et différents manuels ont été édités.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2005 Les résultats obtenus en 2005

12. Formation professionnelle

Développement de l'apprentissage professionnel «agriculteur/agricultrice» (formation de base) selon les dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Création de structures permettant d'assumer les tâches d'une organisation du monde du travail (ORTRA).

Les organisations professionnelles de la branche agricole et des professions spécialisées dans l'agriculture, en fondant ORTRA AgriAliForm, ont créé une base commune, permettant d'engager les réformes dans leurs professions respectives. Elles ont réuni leurs forces et peuvent présenter leurs revendications, aux cantons et à la Confédération, de manière coordonnée. Les réformes au niveau de la formation de base sont en cours dans la commission tripartite, instituée par l'Office fédéral de la formation et de la technologie. C'est dans le nouveau plan de formation, élément central de la nouvelle ordonnance sur la formation, que s'inscriront les contours du nouvel apprentissage professionnel.

Renforcement de la collaboration avec d'autres organisations professionnelles, au niveau du forum de formation pour les métiers de la nature.

Durant l'année sous revue, on a fait pour la première fois la part large au module de foire go-nature.ch. Il s'intègre très bien dans les foires régionales de la formation, pour faire connaître les métiers de la nature. Le concept repose sur la coopération avec les organisations professionnelles régionales et les prestataires dans le domaine de la formation.

Renforcement et développement modulaire des examens professionnels et de maîtrise. Remaniement des règlements et dispositions, en conformité avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Les nouvelles dispositions et règlements, régissant les examens professionnels et de maîtrise, ont été révisés, au niveau national, et soumis à fin 2005 à l'OFFT pour approbation. Ces deux documents devraient contribuer à améliorer la qualité du système modulaire avec examen final (uniquement au niveau de la maîtrise), pour la formation continue dans l'agriculture. L'incorporation dans l'examen professionnel de contenus pour gestion d'entreprises constitue l'une des principales réformes.

Prise d'influence sur les réformes du système des connaissances en agriculture (recherche, formation, consultations).

La participation à la conférence régionale du forum suisse de vulgarisation offre la possibilité d'associer les revendications du statut professionnel à la vulgarisation agricole. L'offre de formation continue ARC découle d'un projet national commun des prestataires de formation et des organisations professionnelles. Son principal objectif vise le développement de la personnalité, de l'esprit d'entrepreneur et d'innovation, la formation continue des paysannes et des paysans. L'USP a également discuté le développement de la vulgarisation. En cela, les groupements et organisations cantonales ont été préparés aux changements prévus. En 2006, une enquête sera lancée pour évaluer la situation.

13. Prestations en faveur des familles paysannes

Développement par la division Fiduciaire et estimations de services de consultation de haut niveau, pour toutes les questions ayant trait à la législation agricole et au domaine fiduciaire.

Un personnel avisé en matière juridique répond, avec une compétence élargie, aux questions d'ordre juridique. En outre, les familles paysannes bénéficient de propositions découlant de nouveaux services de consultation (aménagement du territoire, divorce, etc.).

Développement du programme avantageux d'assurances agricoles et création de la nouvelle division USP Assurances.

Le lancement de la division USP Assurances est bien réussi. Les nouvelles propositions de la division USP Assurances, dans la prévoyance libre, et de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, dans le domaine de la prévoyance professionnelle, ont élargi le programme d'assurances.

La Caisse maladie Agrisano a renforcé sa position. Elle réalisa en 2004 et 2005 d'excellents résultats, qui ont eu des répercussions positives sur les primes 2006 et 2007.

L'assurance de protection juridique AGRI-protect, introduite au 1^{er} janvier 2006, répond à un véritable besoin des familles paysannes dans un contexte toujours plus difficile.

Réorientation du service de placement de stagiaires et de travailleurs au nouveau contexte (élargissement de l'UE) et amélioration du soutien aux exploitants qui commercialisent directement leurs produits.

Pour la première fois en 2005, un contingent de 2500 permis de courte durée a été accordé, en faveur des ressortissants des nouveaux Etats de l'UE. Grâce aux activités du service de placement, l'agriculture a pu bénéficier de la totalité ou presque du contingent qui lui était réservé.

AGROIMPULS a en outre contribué sensiblement à améliorer la collaboration des différentes organisations, actives dans l'Agrotourisme.

Consolidation de la position de l'Office de constructions agricoles (OCA) et amélioration de son image.

Des décisions de principe sont tombées et une stratégie a été mise en place pour assurer l'avenir de l'OCA. L'objectif est de refaire de l'OCA un centre de compétence pour les constructions dans l'espace rural.

Département Economie et politique

Politique agricole 2011: lutte pour des conditions générales fiables

Le Conseil fédéral a mis son projet de Politique agricole 2011 (PA 2011) en consultation de mi-septembre à mi-décembre 2005. L'USP a rédigé sa prise de position en collaboration avec l'ensemble de ses sections. Elle y a notamment signifié le refus de l'agriculture de soutenir le projet tel quel et, par conséquent, la nécessité de lui apporter des corrections en profondeur. A ce propos, les principales revendications de l'USP sont les suivantes:

- **Enveloppe financière:** Les moyens affectés au financement de la PA 2011 doivent être d'un montant identique à celui initialement prévu pour les années 2004 à 2007, soit 14 milliards de francs augmentés du renchérissement courant.
- **Soutien du marché:** Les mesures de soutien du marché en vigueur doivent être en principe prorogées et ne doivent pas être réduites à un rythme plus rapide que ne l'exige l'OMC.

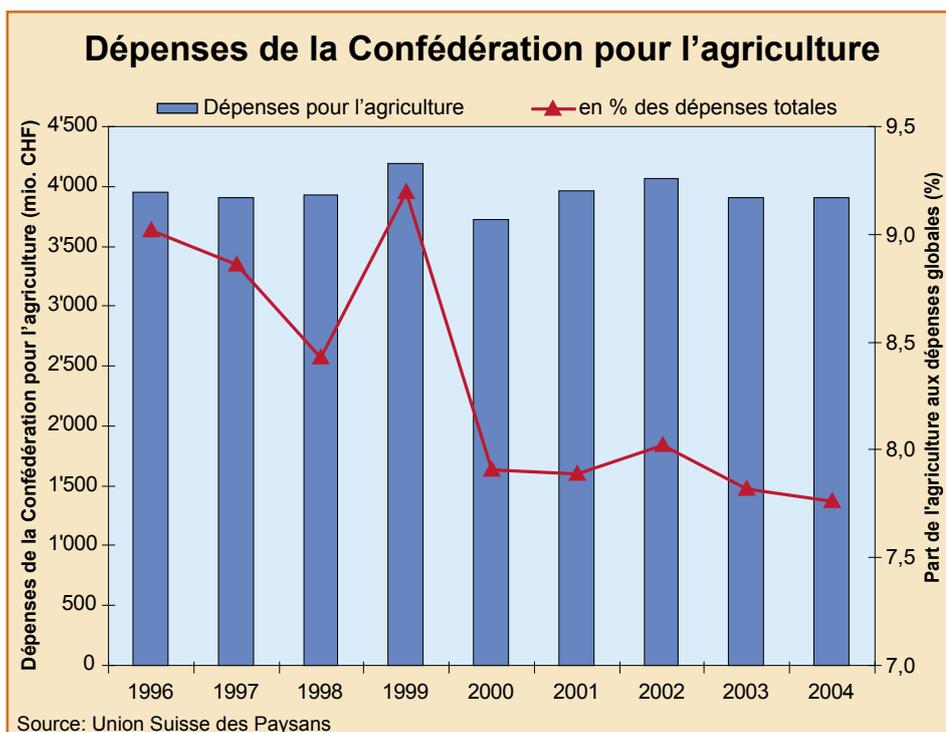
- **Coûts de production:** La PA 2011 doit prévoir des mesures globales en faveur de la réduction des coûts dans l'agriculture. Les plus importantes doivent permettre une baisse des prix des agents de production.
- **Transparence des prix:** Il faut améliorer la transparence de la formation des prix des denrées alimentaires. Cette amélioration est indispensable pour qu'à l'avenir, les baisses des prix à la production puissent réellement profiter aux consommateurs.
- **Para-agriculture:** Il est nécessaire d'améliorer les conditions-cadres pour la para-agriculture. Il faut donc ancrer la notion de para-agriculture dans la législation et lui accorder une importance équivalente aux autres secteurs d'activité agricoles.
- **Droit foncier rural et droit du bail à ferme agricole:** Les éléments centraux de ces deux législations doivent être maintenus.

Dans sa prise de position, l'USP a en outre souligné que de nouvelles réductions des prix à la production permettront à peine d'améliorer la compétitivité des produits alimentaires suisses. En effet, sur le prix payé par le consommateur, seule une petite partie revient à l'agriculture.

Les sections de l'USP ont appuyé cette prise de position dans leur grande majorité. Il en résulte la constitution d'un large front paysan qui revendique une amélioration du projet du Conseil fédéral. En outre, l'USP a informé diverses organisations non-agricoles de la situation de l'agriculture par le biais d'une documentation particulièrement fouillée. Conséquence réjouissante: de nombreux protagonistes «hors secteur», les cantons en particulier, se sont exprimés dans le sens de nos revendications. Dans l'ensemble, cela a permis de corriger le projet dans le sens de nos revendications avant même que le Parlement n'en soit saisi.

Baisse des coûts de production

En 2005, une fois de plus, le niveau élevé des coûts de production a constitué un élément essentiel des préoccupations du Département Economie et Politique, qui s'est attaché à la mise en œuvre du paquet de mesures adopté par l'USP en octobre 2004 et qui revendique une déréglementation du marché des agents de production. Les mesures exigées vont de l'harmonisation et de la reconnaissance réciproque des prescriptions techniques, des normes et des procédures de vérification avec l'UE à la poursuite de la réduction des barrières commerciales internationales basées sur le droit de la propriété intellectuelle (importations parallèles). Une rencontre avec Monsieur Prix a eu lieu le 11 février 2005 pour discuter de nos tentatives en la matière. Il en est résulté une analyse approfondie des marchés des engrais, des produits de protection des plantes et des médicaments vétérinaires. Les conclusions de ces analyses nous ont permis de préparer une motion que le conseiller national John Dupraz a déposée en juin (Importations parallèles de produits phytosanitaires. Modification du droit des brevets). Dans son rapport de situation 2005, intitulé «Coûts

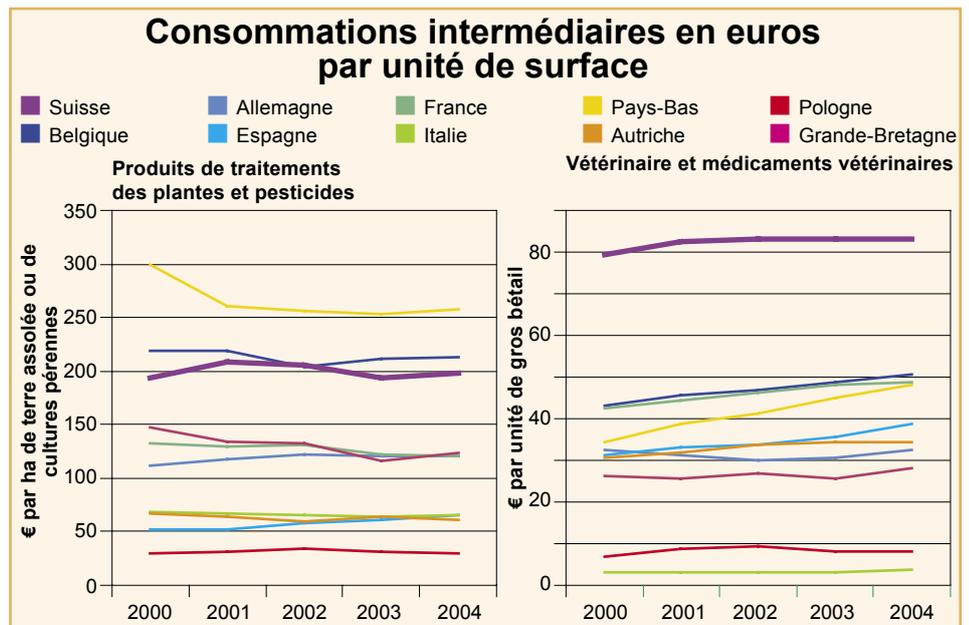


Les dépenses en francs de la Confédération pour l'agriculture suisse sont en léger recul, mais en fort recul en pour cent des dépenses totales.

de production: un défi pour la politique et la pratique», l'USP a publié les faits relatifs à la situation en matière de coûts de production. Les figures 19 et 20 dudit rapport de situation montrent l'évolution des coûts des produits de traitement des plantes et des médicaments vétérinaires dans neuf pays de l'Union européenne et en Suisse. Ainsi, entre 2000 et 2004, les coûts de la santé animale en Suisse étaient-ils par exemple supérieurs de 50% aux coûts enregistrés aux Pays-Bas. Ces travaux de comparaison nous ont permis de renforcer considérablement, en 2005, la sensibilité du monde politique et de l'opinion publique à la problématique des coûts.

Division Statistique

L'activité de la Division Statistique a consisté durant toute l'année à collecter, à mettre en valeur et à publier en permanence des données nécessaires à l'analyse de l'évolution des agricultures suisse et étrangères, des politiques agricoles nationales et internationales et à la prise de mesures par les organes actifs sur le terrain de la défense profession-



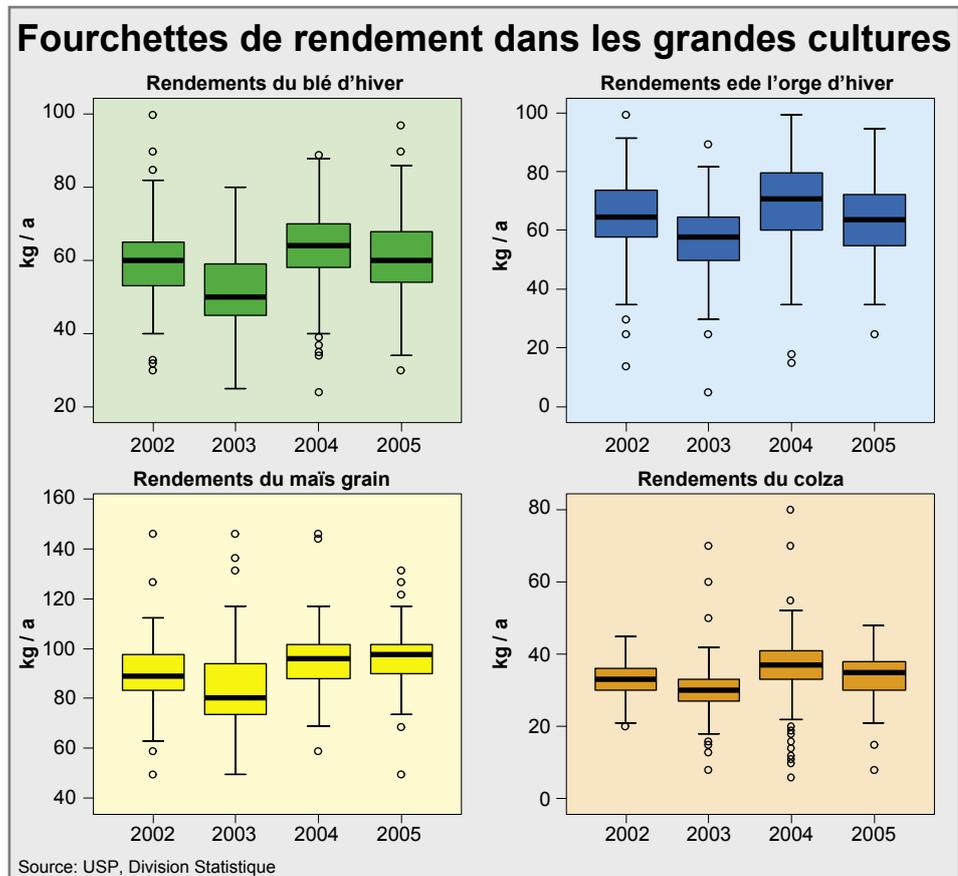
Consommations intermédiaires en euros par unité de surface, données Eurostat et calculs de l'USP. L'intensité de la production explique en partie le niveau élevé des coûts par hectare. La Suisse affiche dans la plupart des cas un niveau des coûts que seuls les Pays-Bas dépassent. Source: Coûts de production: un défi pour la politique et la pratique. Rapport de situation 2005, USP, Brugg

nelle agricole. A l'échelon national, la division a notamment procédé à l'analyse de données concernant la production agricole, l'évolution des marchés agricoles, le déroulement de l'année agricole en général, la situation des

exploitations paysannes en termes de revenus, l'impact des mesures d'économies de la Confédération (notamment la suppression du remboursement partiel de l'impôt sur les carburants) et les coûts des consommations intermédiaires des agriculteurs. La division a non seulement procédé à l'acquisition de données provenant de l'extérieur, mais elle a également réalisé ses propres enquêtes auprès des sections de l'USP, pour établir notamment des rapports réguliers sur les prix des consommations intermédiaires et des produits agricoles demandés et réalisés, ainsi que sur l'évolution des cultures et les rendements en production végétale.

L'intensification des négociations de l'OMC et les perspectives de conclure un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis ont requis de l'USP une attention de tous les instants, s'agissant de l'évolution de ces deux dossiers et de l'évaluation permanente de l'impact d'éventuelles décisions sur l'agriculture. Pour y parvenir, la Division Statistique a élaboré des modèles de calcul économiques permettant de procéder à de telles évaluations, en ce qui concerne notamment le revenu agricole de groupes d'exploitations définis.

Dans le débat public sans fin sur la compétitivité de l'agriculture suisse, l'USP a particuliè-



La Division Statistique procède, entre autres, à des enquêtes sur les fourchettes de rendement en culture des champs. Au milieu de chaque colonne (à la coupure), on trouve la médiane ou la valeur centrale; la boîte contient 50% des données et les lignes discontinues indiquent respectivement les limites supérieure et inférieure au-delà desquelles figurent 25% des données. Les points indiquent les valeurs extrêmes.

rement concentré son attention sur les prix et les coûts des consommations intermédiaires durant l'exercice sous revue. Ce thème a d'ailleurs fait l'objet d'un chapitre spécial dans le Rapport de situation 2005. Dans ce contexte, la division a fourni des données quantitatives et qualitatives sur le niveau des prix des consommations intermédiaires en Suisse et les a comparées avec les mêmes coûts dans certains pays de l'Union européenne, en les déduisant, à l'aide d'une méthode spécifique, des comptes économiques des agricultures nationales harmonisés. Elle a également fourni des informations détaillées sur chaque marché considéré.

La collaboration de la division à l'établissement des comptes économiques de l'agriculture et du bilan alimentaire et au calcul du degré d'autoapprovisionnement alimentaire a en outre permis l'acquisition d'autres données importantes en termes de défense professionnelle et de politique agricole. Comme de coutume depuis des années maintenant, les principales informations ont été publiées dans les «Données mensuelles sur l'agriculture», les «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation» et la «Statistique laitière de la Suisse», ainsi que dans d'autres publications de moindre ampleur et, sous forme d'extraits, sur l'Internet.

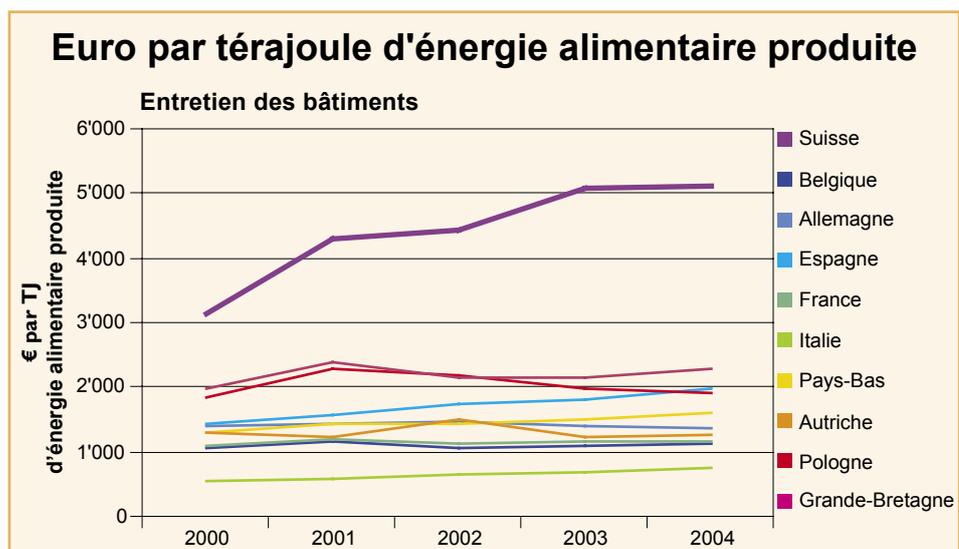
Durant l'exercice sous revue, la division a également réalisé divers travaux pour des

tiers. On peut notamment citer l'élaboration de rapports sur les cultures fruitières, les surfaces cultivées et les pronostics de récoltes en cultures céréalières et d'oléagineux, et la fourniture d'informations destinées à la publication par les services agricoles d'information. La division a également répondu à des enquêtes réalisées par des organisations internationales, et fourni des contributions à la transparence des flux financiers publics dans les filières agricole et agro-alimentaire, dans le contexte des travaux de la plateforme de discussion «Avenir de l'agriculture suisse». Le savoir-faire de la division en matière d'Internet, de constitution et d'exploitation de banques de données et de traitement électronique des données a profité également aux autres départements et divisions de l'USP et à des organisations proches.

Accord de libre-échange avec les Etats-Unis: l'USP et les consommateurs réclament une exception agricole

Le Conseil fédéral a décidé au printemps 2005 d'entreprendre des discussions exploratoires avec les Etats-Unis relatives à un accord de libre-échange. Par définition, un tel accord signifie une libéralisation réciproque et totale de tous les secteurs économiques des deux partenaires engagés. Au niveau de l'agriculture, cela signifie qu'à terme, les droits de douanes grevant les importations de produits agricoles américains en Suisse sont éliminés, mais également que les me-

sures non tarifaires, tels que l'interdiction de la viande aux hormones et de l'utilisation de stimulateurs de croissance, la législation en matière de plantes génétiquement modifiées doivent être harmonisées. Point important également, la protection des indications géographiques et la déclaration des denrées alimentaires telles que nous les connaissons et qui correspondent à notre vision du caractère et de la provenance des denrées alimentaires auraient été remises en question. Dans le processus de négociation, il est très probable que les Etats-Unis, de par la taille de leur marché, n'auraient pu faire que peu de concessions à la Suisse en la matière. Par ailleurs, les résultats d'une étude mandatée par le Secrétariat à l'économie montrent que les bénéfiques pour l'économie suisse auraient été une diminution des droits de douane de 200 millions de francs. En parallèle d'autres estimations montrent que l'impact pour le secteur agricole serait une diminution de la valeur de production pouvant s'élever jusqu'à 5 milliards de francs, soit la moitié de la valeur actuelle. De manière synthétique, on peut dire que ce ne sont pas seulement les intérêts des agriculteurs suisses qui seraient menacés, mais également ceux des consommateurs. Et ceci pour des bénéfiques finalement très modestes pour l'économie. La possibilité d'atteindre un équilibre des concessions n'était donc pas garantie et les perspectives étaient mauvaises. Dès le début de ces discussions, il était clair pour l'USP qu'un accord de libre-échange englobant l'agriculture n'était pas réaliste, et elle s'est donc engagée, avec d'autres organisations de défenses des consommateurs, pour l'exclusion de l'agriculture d'un éventuel accord et pour la protection des valeurs éthiques de notre production de denrées alimentaires. Au mois de janvier 2005, l'abandon par le Conseil fédéral d'un ALE exhaustif avec les Etats-Unis ainsi que la mise en place d'un forum de discussions bilatérales visant à atteindre des progrès dans plusieurs domaines spécifiques mais excluant celui de l'agriculture est selon l'USP un pas dans la bonne direction.



Euros par térajoule d'énergie alimentaire produite, selon Eurostat et calculs de l'USP. En Suisse, les coûts d'entretien des bâtiments sont également un multiple des coûts relevés à l'étranger.

Etat-major Relations internationales

OMC: dures négociations en 2005 également

Les négociations de l'OMC qui se déroulent dans le contexte du Cycle de Doha représentent un enjeu majeur pour l'agriculture suisse. L'USP s'est donc engagée avec tous les moyens à sa disposition pour que la Confédération n'y fasse aucune concession pouvant mettre en danger le développement de notre agriculture. Afin de relayer ses revendications avec plus de force, l'USP a intensifié sa collaboration avec des organisations paysannes originaires du monde entier. En juillet 2005, elle a ainsi organisé, en collaboration avec l'organisation de défense des paysans norvégiens, une marche qui a conduit des paysans de la Norvège jusqu'à Genève, afin de sensibiliser les populations et les milieux politiques aux particularités de l'agriculture et aux conséquences possibles des négociations de l'OMC. En juin, août et octobre, ainsi qu'au début de la Conférence ministérielle de Hong-Kong, les organisations paysannes ont remis à leurs gouvernements et à l'OMC des résolutions dans lesquelles elles expliquaient leur position et rappelaient leurs revendications. En octobre, les organisations paysannes des pays importateurs nets de denrées alimentaires et des pays en développement se sont rencontrées en Indonésie, afin de discuter des variantes possibles d'accès aux marchés acceptables. La collaboration et les échanges d'informations avec le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne) ont également été intensifiés.

Outre le suivi de nombreuses relations avec les organisations paysannes d'autres pays, l'USP s'est concentrée sur le traitement actif du dossier OMC. Elle a notamment entretenu des contacts réguliers et discuté des derniers développements avec le Conseil fédéral, les membres de la délégation suisse aux négociations, ainsi que les collaborateurs de l'Office fédéral de l'agriculture et du seco. Durant la conférence ministérielle,

elle a en outre organisé quotidiennement des réunions publiques consacrées à l'évolution des négociations.

Durant l'exercice sous revue, l'USP et ses sections ont été informées en permanence de l'évolution du dossier OMC. Les conséquences potentielles ont été discutées avec elles et leurs propositions intégrées dans l'élaboration des prises de position. Avec l'OFAG, l'Etat-major Relations internationales a élaboré un modèle permettant d'analyser les effets des divers scénarios d'accès au marché sur l'agriculture suisse.

La déclaration finale de la conférence ministérielle n'a apporté de clarifications que sur un nombre restreint de sujets. On est ainsi convenu que les subventions à l'exportation doivent être supprimées et que l'accès aux marchés des pays du Nord doit être amélioré. Si l'on entend boucler le Cycle de Doha fin 2006, comme prévu, c'est en 2006 que le gros du travail devra être fourni pour rapprocher les positions en matière d'accès au marché et de soutien du marché. Pour y parvenir, un calendrier ambitieux a été établi.

L'USP et les organisations paysannes du G10 s'en tiennent pour leur part à leur position, dont les principaux points peuvent être résumés ainsi:

- Pas de plafonnement des droits de douane (limite supérieure)
- La réduction de la protection douanière ne doit pas excéder celle décidée durant le Cycle d'Uruguay (36% en moyenne)
- S'agissant de la réduction de la protection douanière, chaque pays doit pouvoir définir des produits sensibles, pour lesquels des règles spécifiques et appropriées doivent être mises en œuvre
- L'accord doit tenir compte des aspects non commerciaux, comme le bien-être des animaux ou la protection de l'environnement
- La protection des indications géographiques doit être étendue à tous les produits agricoles

Pour les paysans suisses et européens, les enjeux sont les mêmes

L'accord bilatéral avec l'UE sur les produits agricoles transformés (Bilatérales II) est en vigueur depuis février 2005. Depuis février 2005 également, l'USP est une organisation partenaire du COPA. Les sections de l'USP qui manifestaient de l'intérêt pour ce dossier se sont réunies au sein d'un Forum «Agriculture CH-UE», permettant ainsi à l'USP de disposer d'une plate-forme de promotion des échanges d'informations, de discussion précoce sur les développements dans l'UE et, le cas échéant, de proposition de mesures en faveur de l'agriculture suisse. Des membres de l'USP et de ses sections ont participé en octobre au Congrès de l'agriculture européenne, organisé par le COPA à Strasbourg. Plus de 650 agriculteurs des 25 pays membres de l'UE et de la Suisse, de la Norvège et de la Turquie y ont discuté de la position de l'agriculture européenne sur des marchés de plus en plus mondialisés et des conditions politiques dont elles ont besoin pour se maintenir.

Communication

Point fort: Manifestation paysanne

L'intérêt public s'est focalisé sur des thèmes décisifs pour l'avenir de l'agriculture suisse, notamment la PA 2011, les négociations OMC, la Conférence ministérielle de Hong-kong et l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis projeté par le Conseil fédéral, de même que sur les deux votations populaires (élargissement de la libre circulation des personnes et l'initiative Stop-Ogm). Ces dossiers ont impliqué une information intense sur le plan externe (grand public, médias, politique, etc.) comme sur le plan interne (familles paysannes, organisations membres). En 2005, l'USP rédigea plus de 70 communiqués de presse, organisa de nombreuses conférences de presse et répondit quotidiennement par écrit ou oralement à bon nombre de demandes. De plus, l'USP a pris position par écrit sur plus de 50 projets (révision ou nouvelles lois et ordonnances). La principale prise de position, qui a été remise à la fin de l'année concernait la PA 2011.

Marche de protection devant l'OMC avec les Norvégiens

Pour l'USP, l'année 2005 est partie sur un succès, puisqu'elle a pu convaincre le Parlement de maintenir le remboursement à l'agriculture de l'impôt sur les carburants. Les thèmes politiques abordés ont retenu la vive attention des médias. Certains d'entre

eux et des organisations économiques se sont précipités à relever les faiblesses et les problèmes de l'agriculture pour exiger des rectifications de base. Ils s'en sont pris aux paiements directs ou aux considérations

cet esprit que l'USP organisa en juillet la partie suisse de la marche de protestation des paysannes et paysans norvégiens jusqu'à l'OMC, à laquelle participèrent de nombreux paysans et paysannes suisses. De plus, dif-



Les Norvégiens passent sur territoire suisse le 28 juillet 2005 et se rendent au siège de l'OMC, à Genève. Jacques Bourgeois (devant) et Hansjörg Walter (derrière) saluent les Norvégiens qui arrivent à la douane de Bâle. Photo: Ursina Landolt, BauernZeitung

générales des revendications de l'agriculture suisse. Il était donc de première importance de démontrer les multiples prestations de l'agriculture, les tendances qui se dessinent et leurs conséquences fatales. C'est dans

férentes conférences de presse ont eu lieu dans diverses parties du pays et les revendications formulées sur papier ont été remises au gouvernement suisse, à Berne. L'action solidaire, à laquelle les paysans des autres Etats du G10 participèrent, a eu un grand retentissement.



Le président de l'Organisation norvégienne des paysans, Bjarne Undheim (gauche), remet à Tim Grosser, responsable du dossier agricole à l'OMC, sous l'œil attentif des médias, la Déclaration pour le droit de chaque pays à une production autonome des denrées alimentaires. Photo: Ruedi Hagmann, BauernZeitung

10 000 paysannes et paysans à Berne

Vers la fin de l'automne, l'USP a finalement pu mobiliser plus de 10000 paysannes et paysans pour réaliser une impressionnante démonstration à Berne (voir photos pages suivantes). La démonstration se termina par un carillonnement percutant. Une déclaration contenant les principales revendications a été remise au président du Conseil national et une délégation a été reçue personnellement par le ministre de l'économie, Joseph Deiss, à qui elle a transmis les exigences des paysans. Cette manifestation réussie en tous

points, qui a obtenu une large couverture médiatique, constitue sans doute le point fort de l'année. Le thème de l'agriculture a été dans toutes les bouches.

Interpellation des partis

La «table ronde» organisée à l'occasion de l'AD, avec les présidents des grands partis politiques, a permis de «prolonger» le débat sur les revendications de la politique agricole et la problématique de l'OMC dans les médias, pendant une longue période. L'USP avait pu réunir autour de la table de discussion les présidents des partis politiques représentés au Conseil fédéral pour qu'ils fassent part de leur vision de l'avenir de l'agriculture suisse. En fin de compte, à la mi-décembre, le Conseil fédéral a soutenu à la Conférence ministérielle de Hongkong les points du mandat de négociation existant.

Du côté des vainqueurs dans les négociations

L'issue des deux projets de votation populaire concernant l'agriculture «Elargissement de la libre circulation des personnes» et «l'Initiative

Stop-Ogm» a été également satisfaisante. Dans les deux cas, l'USP a collaboré avec les autres alliés (Union suisse des arts et métiers, organisations pour la protection des consommateurs et de l'environnement) dans le combat qui précéda les votations.

Réorientation de la campagne d'image

Les exemples ci-dessus sont parlants. Il est de plus en plus important de pouvoir convaincre la population suisse, en particulier les milieux critiques de l'économie et des médias, de la valeur de sa propre agriculture et des produits de proximité. L'image véhiculée par l'agriculture suisse prend dans ce contexte une signification considérable. Depuis 1998 déjà, l'USP travaille à l'amélioration de l'image de l'agriculture avec sa campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». En 2005, elle a concentré son activité sur la présence aux foires, une vague de publicité télévisée et le Brunch du 1^{er} août. La campagne sera réorientée et une nouvelle agence de publicité, Burson-Mars-teller AG, est chargée de concevoir un nouveau projet. Les éléments cruciaux ont été

définis jusqu'à la fin de l'année. Au centre, nous aurons la blouse Edelweiss, en bleu-blanc, symbolisant l'agriculture. Le nouveau concept sera mis en œuvre en avril 2006. La blouse sera portée par des personnalités en dehors du monde agricole, qui expriment leur sympathie pour l'agriculture et ses valeurs. Un succès surprenant mais bienvenu et porteur pour l'image de l'agriculture a été l'élection du maître agriculteur grisons, Renzo Blumenthal, comme Mister Schweiz. Son caractère ouvert et son engagement sans réserve pour le statut professionnel de l'agriculteur ont été favorables à notre branche. L'USP l'a intégré dans ses relations publiques et sa communication.

En 2005, la communication a continué d'œuvrer pour le renouvellement du site Internet de l'USP (www.sbv-usp.ch) et Agrigate (www.agrigate.ch). La nouvelle page d'accueil de l'USP modernisée et plus transparente sera connectée au début 2006, tandis que les travaux concernant Agrigate ont pris du retard, en raison de la complexité du projet.



Plus de 10 000 paysannes et paysans manifestent le 17 novembre 2005 fermement, mais dans le calme contre l'OMC, les accords de libre échange et la Politique agricole 2011. Photo: Hans Rüssli



Le cortège, conduit par des carillonneurs de Suisse centrale, a défilé de la Fosse aux ours jusqu'à la Place fédérale.



«Les familles paysannes ne peuvent plus assumer de massives nouvelles baisses de prix!» déclara Hansjörg Walter à la démonstration paysanne, devant le Palais fédéral.



La jeune paysanne zurichoise, Evelin Matzinger, s'exclama devant les paysannes et paysans: «Nous dénonçons le profit réalisé à coup de baisses de prix et ne voulons pas continuer de financer ainsi les temples de consommation des grands-distributeurs.»



Des milliers de cloches de vaches et le message: «Aujourd'hui les paysans, demain vous» ont donné à la première manifestation paysanne centrale depuis 1996 un impact remarquable.



Au terme de la manifestation, Claude Janiak, président du Conseil national, et Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération, ont reçu chacun, en tant que représentant du parlement et du gouvernement, une cloche de vache et un document contenant six revendications.



Après cette puissante manifestation, une délégation de l'Union Suisse des Paysans a été reçue par le Conseiller fédéral Joseph Deiss et ont pu présenter personnellement les requêtes de l'agriculture suisse. Photos sur cette page: BauernZeitung ou USP

Division Economie animale

L'ordonnance sur les médicaments vétérinaires à dominé l'actualité

Les activités dans les secteurs du marché du bétail de boucherie et du marché de la viande ont de nouveau été nombreuses et intenses. Une part non négligeable du travail a également été consacrée à la prise d'influence sur les conditions d'achat des abattoirs, à la surveillance et aux rapports sur l'évolution des marchés et à la participation aux décisions de Proviande concernant la libération de contingents d'importation et la prise de mesures d'allègement du marché. Enfin, si l'on est parvenu à influencer positivement sur l'évolution du marché, c'est en grande partie grâce à des interventions dont la paternité revient à l'USP.

Malgré les négociations les plus acharnées, nous n'avons pas pu empêcher le prélèvement par les abattoirs d'une taxe d'élimination sur les animaux de transformation, parfaitement injustifiée au demeurant. Les transformateurs ne seront disposés à revenir en arrière que si l'ordonnance du Conseil fédéral sur les contributions à l'élimination des déchets de viande est modifiée. Les propositions ad hoc ont déjà échoué auprès de la Confédération, mais elles seront de nouveau examinées dans le contexte de la PA 2011. En revanche, l'intervention de l'USP dans le conflit opposant les détenteurs de chevaux et les importateurs de viande de cheval à propos du prix des poulains et des importations de viande chevaline a été couronnée de succès.

Les débats du parlement consacrés à la révision de la loi sur la protection des animaux ont requis toute notre attention. On est parvenu à obtenir ou à empêcher certaines modifications dans l'intérêt des paysans. Ce sont les détenteurs de porcs qui ressentiront les principaux effets de la nouvelle loi, puisqu'à partir de 2011, il ne leur sera plus permis de castrer leurs porcelets sans anesthésie.

Notre division a de nouveau élaboré de nombreuses prises de positions, concernant

notamment les domaines suivants: révision structurelle de la législation sur les denrées alimentaires et de la législation sur les fourrages; distances minimales entre les installations de détention d'animaux; diverses directives en matière de protection des animaux; nombre toujours plus élevé de demandes de trafic de perfectionnement actif ou passif concernant des produits carnés. Grâce à ces prises de position, nous sommes de nouveau parvenus à influencer sur la réglementation dans l'intérêt des paysans. Dans le contexte de la PA 2011, nous avons réussi à trouver une solution entre les producteurs de céréales, d'une part, et les producteurs de porcs, de volailles et d'œufs, d'autre part, concernant la réduction du prix-seuil. Cette solution a été soutenue par toutes les parties en présence. Si nos propositions sont retenues par la Confédération, les producteurs qui mettent en valeur des céréales réaliseront des économies, qui leurs sont indispensables, sur les coûts des fourrages.

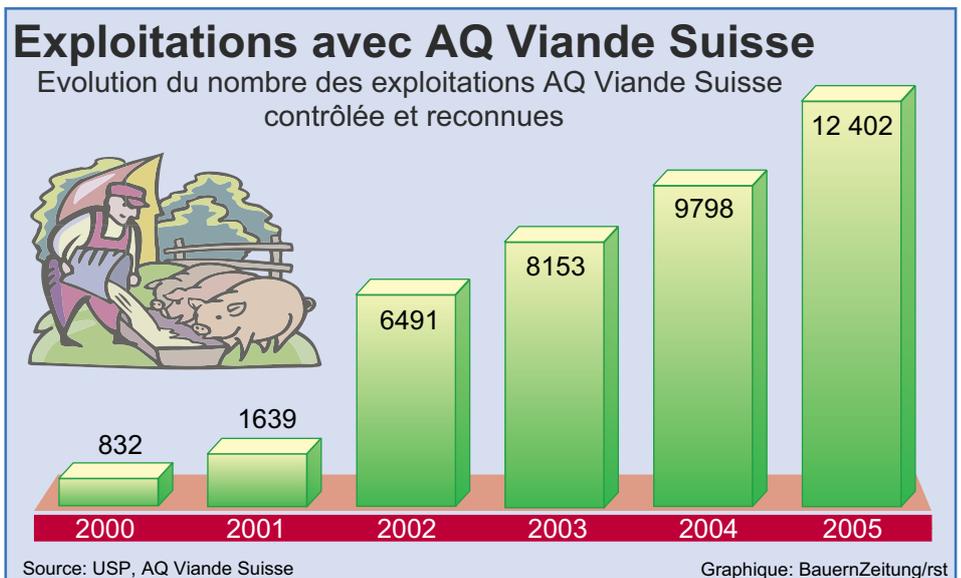
Nous avons exercé également notre influence sur l'exécution de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires au sein de divers groupes de travail ou de suivi. Après des discussions acharnées avec la corporation

des vétérinaires et les autorités vétérinaires, nous sommes parvenus à trouver une solution acceptée par tous les milieux concernés en matière de formation à l'anesthésie en vue de la castration et de l'écornage. Cette solution ne nécessitera en principe aucun contrôle supplémentaire chez les détenteurs d'animaux.

En assumant les tâches de secrétariat des Producteurs suisses de bétail bovin (PSBB), de la CI Marchés publics, de Swiss Beef CH et de l'Association suisse des pêcheurs professionnels, nous avons contribué dans une large mesure, comme au cours des années précédentes, à coordonner la défense professionnelle, dans le secteur de la viande bovine notamment.

AQ Viande Suisse

L'année 2005 a été placée essentiellement sous le signe de la mise en place de la marque Suisse Garantie. Comme les exploitations de détention de bétail ne pouvaient plus vendre d'animaux sans disposer de la marque, ou alors à des prix nettement inférieurs, les demandes de participation à l'AQ Viande Suisse, condition pour obtenir la marque, ont été particulièrement nombreuses.



L'AQ Viande Suisse connaît une croissance rapide. Il n'existe plus d'acheteurs, ou alors à des prix très inférieurs, pour le bétail sans label ou dont le document d'accompagnement ne porte pas la vignette AQ Viande Suisse.

Les directives de production de 2004 ont été complétées et modifiées. A ce propos, les nouvelles exigences de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires sont d'une importance particulière. La certification ISO du secrétariat AQ Viande Suisse et sa participation à Suisse Tier, à Lucerne, ont constitué deux autres points forts de l'exercice

écoulé. Le secrétariat a également procédé aux premières vérifications sur les conséquences possibles pour l'AQ Viande Suisse du lancement en Suisse des programmes EurepGAP et SwissGAP. La marche à suivre pour l'orientation future du programme AQ doit être définie en 2006.

L'évolution du nombre de producteurs AQ, avec une hausse de près de 2500 membres, a été particulièrement dynamique et a dépassé toutes les prévisions.

Division Production végétale

Création de la Commission de la production végétale

Pour la Division Production végétale, la consultation sur le projet de PA 2011 a bien évidemment été au centre des activités 2005, ce d'autant plus qu'il est particulièrement lourd de conséquences pour la culture des champs. Nouvellement créée, la Commis-

sion de la production végétale de l'USP constituée à cet égard une plateforme de discussion idéale. Les revendications des diverses organisations de producteurs y ont fait l'objet de concertations positives, y ont été coordonnées et ont été intégrées dans la

prise de position sur la PA 2011 avec toute la détermination nécessaire. Cette commission est composée des responsables du secteur végétal au sein du comité de l'USP, ainsi que de représentants des principales organisations de producteurs et de la recherche. Ils sont nommés par le comité de l'USP pour une période de quatre ans. La commission est présidée pour l'instant par le conseiller national Walter Müller. Le secrétariat en est assuré par la Division Production végétale.

Marché

La marque d'origine Suisse Garantie a pu être renforcée en 2005 grâce à son apposition sur de nouveaux produits: viande, lait, œufs, pommes de terre de consommation, champignons de culture et sucre. On a également procédé aux travaux préparatoires pour l'huile de colza, qui devrait porter la marque en 2006.

Depuis le printemps 2005, l'USP suit avec une attention soutenue le processus de mise en œuvre de la norme SwissGAP. La période d'essai a montré que cette norme n'est pas encore mûre pour être appliquée dans la pratique. Elle est en effet liée à un travail administratif énorme et à des investissements élevés. Une solution pragmatique doit donc être trouvée en collaboration avec le commerce et la grande distribution. Dans ce domaine, la tâche de l'USP consiste à coordonner les intérêts des producteurs et de les défendre avec détermination auprès de la grande distribution. Ce travail a été effectué en étroite collaboration avec les organisations de producteurs concernées.



En se battant pour une rétribution couvrant les coûts de l'injection de courant électrique, provenant notamment du biogaz, dans le réseau, à l'occasion du débat sur les projets énergétiques (loi sur l'électricité, loi sur l'approvisionnement en électricité, loi sur l'énergie), l'USP a fait preuve d'engagement dans un domaine important de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Notre photo montre la plus importante installation paysanne de biogaz fonctionnant actuellement en Suisse, à Altishofen (LU), avec les exploitants Thomas Hunkeler (à droite.) et Meinrad Pfister. Photo: BauernZeitung

Fast food: sain et produit en Suisse

L'USP a accru son engagement dans le domaine de la nutrition. Elle a ainsi prêté son assistance technique au projet Fast food de la Société suisse de nutrition. Ce projet est destiné, d'une part, à encourager les professionnels de la restauration rapide à offrir aux adolescents des menus sur le pouce de production suisse, équilibrés et abordables. Il veut également, d'autre part, sensibiliser les jeunes à l'équilibre nutritionnel et les informer sur les problèmes de durabilité et d'origine des produits. Ce projet s'achèvera par une grande dégustation, en mars 2006.

Dossiers énergétiques et remboursement de l'impôt sur les huiles minérales

La discussion sur l'avenir de l'approvisionnement énergétique de la Suisse n'est de loin pas terminée. La dépendance de l'économie mondiale envers les ressources pétrolières nous a une fois de plus été démontrée de manière impressionnante, à la fin du mois d'août, après le déferlement de l'ouragan Katrina sur le Sud des Etats-Unis. Les signes avant-coureurs de l'impossibilité de répondre à la demande de pétrole se font de plus en plus nombreux et demandent un traitement politique. Les prix record du pétrole, qui sont le jouet de la politique et de l'économie, et la multiplication des événements exceptionnels font craindre la récession et ne sont pas sans effet sur l'agriculture. C'est pourquoi l'USP a de nouveau revendiqué la prise de mesures d'encouragement des sources d'énergie alternatives basées sur des matières premières indigènes. Dans un autre domaine, on a tenté, dans le contexte du Programme d'al-

légement budgétaire 2004, de supprimer le remboursement partiel à l'agriculture de l'impôt sur les huiles minérales. Avec d'autres organisations, l'USP n'a pas ménagé sa peine pour écarter la menace d'une telle suppression et, avec elle, d'une nouvelle augmentation de ses coûts de production.

Modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales

Dans le contexte de la révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, l'USP salue comme un pas dans la bonne direction l'exemption prévue des carburants renouvelables. Elle demande également un encouragement de l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables, au titre de mesure d'accompagnement de l'exemption fiscale. En revendiquant de plus un objectif en pourcentage d'énergies renouvelables et des exigences minimales en matières de normes environnementales et sociales, l'USP s'engage en faveur de la production d'énergies renouvelables indigènes. Les régions périphériques pourraient profiter de ce mouvement et la Suisse pourrait ainsi réduire sa dépendance envers les sources d'énergie importées.

Projets énergétiques

En se battant pour une rétribution couvrant les coûts de l'injection de courant électrique dans le réseau, à l'occasion du débat sur les projets énergétiques (loi sur l'électricité, loi sur l'approvisionnement en électricité, loi sur l'énergie), l'USP a fait preuve d'engagement dans un domaine important de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. L'encoura-

gement prévu des énergies renouvelables ouvre de belles perspectives à l'agriculture. La mise en valeur des engrais de ferme et des co-substrats via la production d'énergie fournira à l'agriculture – pour autant que les tarifs d'injection soient corrects – une possibilité de plus-value supplémentaire qui n'a jusqu'ici été que peu utilisée.

Loi sur le CO₂

Lors de la consultation sur la mise en œuvre de la loi sur le CO₂ au printemps 2005, c'est la solution du centime climatique qui l'a emporté pour les carburants (essence, diesel) et celle de la taxe sur le CO₂ pour les combustibles (huiles de chauffage).

L'évolution du marché, le recours déterminé aux solutions offertes par le progrès technique et la concrétisation sur l'ensemble du territoire des prestations écologiques requises ont eu pour conséquence, dans l'agriculture, une baisse des effectifs d'animaux et de l'utilisation des engrais. Si bien que les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole ont baissé de 13% depuis 1990. Malgré ces prestations anticipées, si l'on en croit les projets de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage (OFEFP), l'agriculture devra s'acquitter de la taxe sur le CO₂ pour les combustibles, soit quelque 10 millions de francs par an.

A l'occasion de contacts avec l'OFEFP, l'USP a demandé que l'agriculture soit libérée de ses obligations en raison des prestations déjà fournies. La proposition a été relayée également au Parlement.

Département Affaires sociales, formation et services

Politique sociale, marché du travail, assurances et conseil en assurances

Remarques générales

Les discussions sur l'évolution des assurances sociales en Suisse se poursuivent. La première révision totale de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) a pu être achevée de manière réjouissante, aussi et surtout grâce à l'engagement de l'USP en faveur des indépendants et par conséquent aussi des familles paysannes. Malheureusement, aucun réel progrès n'a pu être accompli dans le domaine de la révision du premier pilier. Les propositions du Conseil fédéral doivent être considérées comme un assemblage disparate peu prometteur. Pas de réels progrès non plus en matière de révision de l'assurance maladie où l'effort principal devrait porter sur l'endiguement des coûts qui continuent à grimper de manière démesurée. La proposition faite par le Conseil fédéral de diminuer les réserves des assurances maladie n'est que de la poudre aux yeux qui ne contribuera aucunement à endiguer les coûts. D'autre part, le «devoir» des patients consistant à utiliser des génériques ne fera que gonfler encore davantage l'administration. Dans le domaine de la politique des étrangers et du marché du travail, les votations populaires concernant les accords de Schengen/Dublin et l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE ont été acceptées par le peuple.

Premier pilier

AI, allocations pour perte de gains (APG) et assurance chômage (AC)

L'AI est en révision. Principales préoccupations de cette révision: enrayer, puis diminuer le nombre sans cesse croissant de personnes invalides au sein de la population. Même si les mesures envisagées devaient être fructueuses, une hausse des primes serait inévitable.

La révision de l'APG a pris effet au 1^{er} juillet 2005. Les familles paysannes peuvent, elles aussi, profiter des indemnités plus élevées pour les prestataires de services ainsi que de l'introduction d'allocations pour perte de gains en cas d'accouchement.

Malgré la relance économique, le taux de chômage s'est cristallisé à env. 3,8% – c.-à-d. à un niveau tout de même relativement élevé pour la Suisse – si bien que la situation financière de l'AC s'est encore aggravée. La dette atteint bientôt 5 milliards de francs. Il est donc urgent de prendre des mesures pour son financement.

Deuxième pilier (LPP)

La révision de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) est entrée en vigueur en trois phases: 1^{er} avril 2004 obligation de transparence, 1^{er} janvier 2005 partie générale, 1^{er} janvier 2006 définition de la prévoyance professionnelle et conditions de rachat. Lors de l'élaboration de l'ordonnance, nous avons en grande partie réussi à y intégrer les revendications des indépendants et par conséquent des familles paysannes. Dans un premier temps, c'est donc sur un succès que s'est achevée une bataille longue de cinq ans.

Assurance maladie et mesures sociales d'accompagnement pour la PA 2007/2011

La plupart des caisses maladie n'ont dû que très peu augmenter leurs primes 2006. Deux aspects ont été particulièrement réjouissants pour la caisse maladie paysanne Agrisano: d'une part elle a pu renoncer à une adaptation des primes dans la plupart des domaines et, d'autre part, elle a également enregistré un excellent résultat pour l'exercice 2005. Cela aura encore une incidence positive sur les primes Agrisano 2007.

Les mesures d'accompagnement sociales se limiteront encore à un accès facilité à l'aide aux exploitations et aux compensations durant une reconversion dans une autre profession. Malheureusement, les améliorations prévues, et en principe incontestées, dans le domaine de l'imposition des bénéficiaires de liquidation – qui auraient dû être atteintes dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises – ont une fois encore été repoussées à une date ultérieure. En ce qui

concerne la PA 2011, seules de petites améliorations sont prévues. Elles vont néanmoins dans la bonne direction.

Marché du travail / réglementation sur les étrangers / prévention

Réglementation sur les étrangers et travail au noir

En 2005, dans le cadre de la disposition transitoire du protocole additionnel convenu avec l'UE (élargissement de l'UE) pour la libre circulation des personnes, 2500 saisonniers en provenance des nouveaux pays membres de l'UE ont pu être recrutés. Nous avons, dans une large mesure, réussi à réserver cette force de travail pour l'agriculture. L'USP s'est fortement engagée dans l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE accepté par le peuple. L'issue positive de cette votation populaire permettra de trouver suffisamment de forces de travail pour l'agriculture au cours de ces prochaines années.

La consultation parlementaire relative à la nouvelle loi sur les étrangers est achevée. Le projet de loi est malheureusement très restrictif et un référendum contre ce projet a déjà été lancé.

Le Parlement a malheureusement accepté la nouvelle loi fédérale sur la lutte contre le travail au noir. Elle aura seulement pour effet d'augmenter encore inutilement les tâches administratives et de contrôle dans les exploitations. L'USP a clairement pris position contre le travail au noir mais pour lutter contre celui-ci, une nouvelle loi ne s'imposait pas; appliquer la loi existante aurait suffi.

Droit du travail

Le seco est intervenu auprès de l'USP pour nous encourager à entamer des négociations au sujet d'un contrat collectif de travail (CCT) avec les organisations syndicales. Cependant, et notamment à la demande de la grande majorité des organisations cantonales, l'USP préfère s'en tenir à la réglementation sur les

conditions de travail définie par les contrats type cantonaux. En avril, l'USP et la Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landw. Arbeitnehmer (ABLA) ont réussi à publier pour la première fois conjointement les lignes directrices salariales, valables au plan suisse, régissant les revenus des employés agricoles. C'est là le premier accord en partenariat social d'importance nationale dans l'agriculture. Au sein de la commission tripartite de la Confédération, les délégués syndicaux ont tenté, en vain, de présenter l'agriculture comme une branche à problèmes. Dans ce domaine, nous devons livrer un combat permanent.

Protection du travailleur / prévention

La solution de branche agriTOP s'avère efficace. Et, compte tenu du fait que les divers acheteurs de produits agricoles ont laissé entrevoir qu'ils respecteront les normes EurepGap, elle gagnera encore en importance. Dans leur propre intérêt, nous invitons toutes les familles paysannes à se joindre à la solution agriTOP.

Concept d'assurance agricole

En date du 1^{er} janvier, le concept d'assurance agricole élaboré par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) a été transféré avec succès dans le nouveau domaine d'activité «USP-Assurances». Le lancement du domaine susmentionné a été un succès. L'achèvement de la révision de la LPP a de nouveau apporté un peu de clarté sur les possibilités de prévoyance qui s'offrent aux familles paysannes dans le cadre du deuxième pilier. Au terme de ladite révision, l'USP a beaucoup obtenu en faveur des indépendants et plus particulièrement des familles paysannes. Raison pour laquelle, grâce aux nouvelles solutions de prévoyance de la VSTL et à USP Assurances, le concept d'assurance a encore pu être amélioré. Combiné avec le service-conseil neutre, il permet aux familles paysannes d'envisager une couverture d'assurance complète et avantageuse, tant au niveau des personnes que des choses.

Assurance maladie Agrisano

L'assurance maladie agricole a annoncé un excellent exercice 2004 et bouclera également l'année 2005 avec un résultat très réjouissant. Conséquence: dans la plupart des régions, les primes d'Agrisano sont restées

stables ou n'ont subi qu'une augmentation minime en 2006. Au début de cette même année, la caisse comptait plus de 82000 membres, ce qui, par rapport à l'année précédente, représente une augmentation d'environ 10% de ses membres. Compte tenu des bons résultats 2005, il y a de fortes chances que les primes 2007 puissent être maintenues à un niveau attractif pour la plupart des assurés Agrisano. Pour ses membres paysans, cette dernière a lancé au 1^{er} janvier 2006 un produit d'assurance spécialement adapté aux besoins des familles paysannes. Il se présente sous la forme de l'assurance protection juridique rurale AGRI-protect; cette dernière assure ses membres aussi bien dans la vie professionnelle que privée. Dans un litige, AGRI-protect permet non seulement aux paysannes et aux paysans d'avoir raison mais aussi d'obtenir gain de cause.

Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL)

Le deuxième pilier facultatif proposé par la VSTL offre aux familles paysannes la possibilité de contracter une assurance vieillesse, décès et invalidité conforme à leurs besoins spécifiques et à des conditions très avantageuses. Ce concept permet également d'exploiter au mieux les possibilités légales de diminuer le revenu déclarable par des contributions à la prévoyance professionnelle libre. L'achèvement de la révision de la LPP offre désormais de nouveau un peu plus de clarté, ce qui a permis aussi de réorienter l'offre.

USP-Assurances

Au 1^{er} janvier 2005, USP-Assurances a repris de la VSTL toutes les activités n'ayant

pas un rapport direct avec la prévoyance professionnelle. Le domaine d'activité de l'USP a, comme prévu, démarré sans problème et enregistré un excellent résultat annuel.

Fondation de la caisse de pension de l'agriculture suisse (PKSL)

Le démarrage en 2004, en totale indépendance, a parfaitement réussi et a encore pu être consolidé en 2005. La bonne gestion et la situation réjouissante des marchés financiers ont contribué à ce bon résultat.

Assurance globale

L'assurance globale constitue la solution optimale pour les employeurs qui désirent offrir une couverture d'assurance complète et avantageuse à leurs employés, dans le respect des prescriptions légales et des contrats de travail. Environ 8500 exploitations comptant au total quelque 14500 travailleurs ont souscrit cette assurance globale. La somme salariale assurée a continué de croître.

Conseil agricole en assurance

La déréglementation dans le domaine des assurances a pour conséquence qu'il est de plus en plus difficile pour les profanes de comparer les différentes conditions d'assurance et d'établir par eux-mêmes un portefeuille d'assurance optimal, sans doublons ni lacunes. Dans ce domaine, le conseil agricole en assurance vient en aide à celles et ceux qui le souhaitent. Nous invitons par conséquent les familles paysannes à se mettre en rapport avec le conseil agricole en assurance de leur canton avant de conclure un quelconque contrat d'assurance et/ou d'épargne.



AGRI-protect

L'assurance de protection juridique rurale des paysans

L'environnement complexe du domaine de l'agriculture a pour conséquence qu'il est de plus en plus difficile de connaître et de faire reconnaître ses droits. Une assurance de protection juridique adaptée est très secourable.

Plus d'informations sur www.agrisano.ch

AGRI-protect ...

... est étendue.

Elle offre une couverture juridique à la fois pour l'exploitation, le domaine privé et la circulation.

... propose des solutions spécifiques.

Elle est adaptée aux besoins spécifiques des familles paysannes et du domaine de l'agriculture.

... est avantageuse.

Vous ne payez que CHF 6.90 par mois. Les enfants sont co-assurés gratuitement jusqu'à l'âge de 18 ans.

la caisse maladie de l'agriculture!

AGRISANO

krankenkasse caisse maladie cassa malati

Les agences d'assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5	5630 Muri
AI	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2	9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler
BE	031 938 22 54	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli AG	3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland	3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland	3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau Site 9	2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Freiburgischer Bauernverband (FBV), Route de Chantemerle 41	1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, Peter Linder	1725 Posieux
GL	055 643 15 21	Dürst Balz, Im Bann	8777 Diesbach
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sägenstrasse 97	7001 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 100	2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5	6210 Sursee
NE	032 854 05 95	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4	2053 Cernier
NW/OW	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34	6374 Buochs
SG	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390	8217 Wilchingen
SO	032 628 60 66	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstrasse 55	4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Alte Kantonsstrasse 12	6440 Brunnen
TG	071 626 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle	6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15	6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne d'agriculture, Case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 22	Landw. Schule Oberwallis, Matthäus Schinner, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 08 10	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstrasse 3	3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Niederberger Renate, Stockeri 10a	6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich
CH	056 462 51 55	SBV-Versicherungen, Laurstrasse 10	5201 Brugg AG 1

Division Formation

La formation professionnelle agricole en 2005

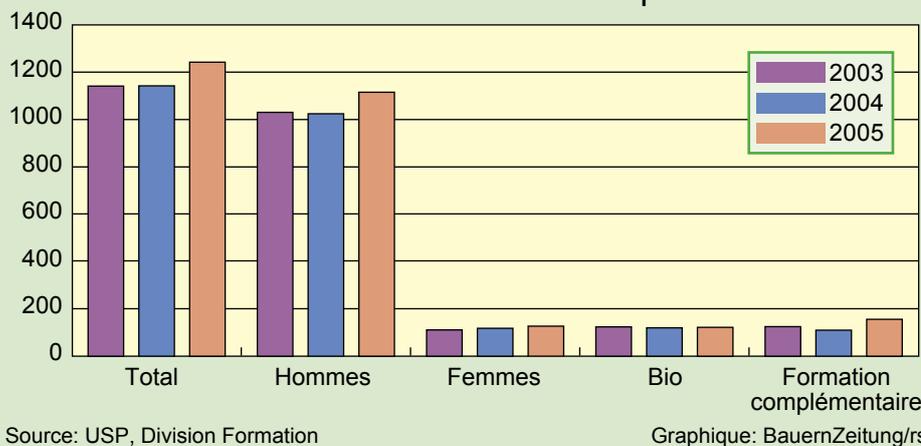
Formation de base (niveau secondaire 2)

A l'heure actuelle, l'évolution du nombre d'apprentis dans l'agriculture est réjouissant, le nombre de contrats d'apprentissage signé durant l'année de formation 2005/06 ayant augmenté de 8% par rapport à l'année précédente. A ce propos, il faut relever la très nette tendance à une deuxième formation, phénomène qui doit manifestement être

Au cours des trois dernières années, 800 jeunes gens en moyenne ont achevé leur apprentissage par un CFC. Même en tenant compte d'une certaine modification structurelle, ce nombre est trop faible. Il ne permet pas d'assurer le recrutement durable de chefs d'exploitations compétents. Au cours des 10 à 20 prochaines années, nous allons probablement manquer de relève qualifiée dans les exploitations agricoles. Pour autant que

professionnelle s'est avérée payante. Ce faisant, nos revendications jouissent d'une plus grande considération. De plus, le regroupement des forces permet de développer des synergies et de diminuer les coûts. Le domaine d'activité «Formation» fonctionne comme plaque tournante pour la présentation dans les foires. Il joue également le rôle de centre de contact pour les organisations professionnelles et les prestataires de formation qui veulent profiter de l'exposition go-nature.ch dans leur région.

Nombre d'apprentis dans l'agriculture entre 2003 – 05 Cantons suisses alémaniques



L'apprentissage de paysan est de plus en plus apprécié. Durant l'été 2005, 1243 jeunes gens ont commencé un tel apprentissage en Suisse alémanique; ils étaient 1143 en 2004. 156 apprentis (même nombre en 2004) ont commencé cet apprentissage comme seconde formation.

mis en relation avec une augmentation de la sécurité du travail chez les jeunes et les familles paysannes. Dès lors, nous devons nous poser les questions suivantes: dans l'agriculture, sommes-nous également prêts à envisager à l'avenir une double formation pour les apprentis? Disposons-nous de suffisamment d'exploitations prêtes à former des jeunes gens? Le nombre d'exploitations formant des apprentis est à peu près constant mais les développements varient beaucoup d'un canton à l'autre. Dans les cantons où l'offre en places d'apprentissage appropriées est restreinte, une petite ouverture a été aménagée en permettant à certaines exploitations de former deux apprentis, sous certaines conditions. L'association professionnelle est intéressée par de jeunes maîtres d'apprentissage motivés. Grâce à leur engagement, ils contribuent à assurer la relève professionnelle.

cela s'inscrit dans son domaine d'influence, l'association professionnelle doit tenter de contrecarrer ce phénomène. Il faut sensibiliser les jeunes en fin de scolarité au métier de paysan par une information professionnelle ciblée.

L'exposition **go-nature.ch** a été présentée dans quatre foires de formation en 2005. La présentation conjointe des professions liées à la nature dans le domaine de l'information

Réforme nationale des apprentissages

L'économie doit avoir son mot à dire et pouvoir co-décider en matière de formation. Cela correspond à une réflexion de base de la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui définit cette dernière comme tâche commune de la Confédération, des cantons et de la vie professionnelle. Avec la création de l'OdA (= Organisation der Arbeitswelt / en français: Organisation de la vie professionnelle) AgriAliForm il a été possible de regrouper six professions représentées par huit organisations professionnelles.

Les travaux de réforme conjoints ont commencé d'arrache-pied au plan national en 2005. L'OdA assume le pilotage des domaines de formation professionnelle qui lui ont été attribués. Ces domaines sont pour l'essentiel: le profil professionnel, les objectifs et les contenus de la formation, le bagage de formation scolaire, la ou les procédures de qualification et la décision de mettre sur pied des cours interentreprises. Fournisseurs: les cantons qui, en collaboration avec des

Les professions représentées dans AgriAliForm

Professions	Organisations
Agriculteur, agriculteur spécialisé en culture bio	USP, AGORA, Bio Suisse
Maraîcher	UMS
Arboriculteur	Fruit-Union Suisse
Viticulteur	SWBV / FSV
Caviste	Vereinigung Schweizer Weinhandel
Aviculteur	Aviforum

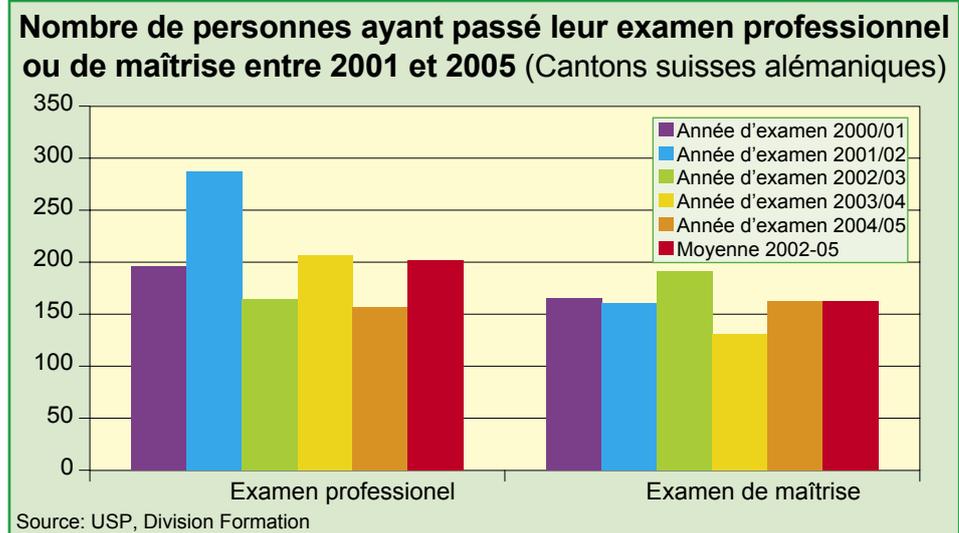
exploitations formant des apprentis et des écoles professionnelles, assurent la formation professionnelle de base.

Avec la reprise du secrétariat d'AgriAliForm, le domaine d'activité «Formation» de l'USP s'est vu attribuer une tâche de prestation de services.

Evolution des examens professionnel et de maîtrise (tertiaire)

Le nombre de candidats ayant obtenus les diplômes fédéraux varie énormément d'une année à l'autre. Les offres de services changeantes des fournisseurs dans le domaine des écoles de chefs d'exploitation mettent ce phénomène en évidence.

Le système modulaire a encore été amélioré et adapté aux besoins en mutation de la pratique. C'est ainsi que les modules Elevage de volaille, Culture de légumes bio et Agrotourisme ont été ajoutés à la liste. L'achèvement réussi de ces modules peut également être mis au bénéfice de l'examen professionnel agricole.



Le nombre de candidats varie considérablement d'année en année, tant dans les examens professionnels que les examens de maîtrise.

Les nouveaux règlements régissant les examens professionnels et de maîtrise ont été élaborés durant l'année de référence et préparés en vue de leur approbation par la Confédération (OFFT).

Perfectionnement attrayant pour paysannes et paysans

L'offre de perfectionnement ARC a pu être réalisée avec six groupes (4 CH allemands et 2 CH romands, soit au total 89 paysannes et paysans de 47 exploitations). Le développement de la personnalité ainsi que de l'esprit et de l'action entrepreneuriaux sont au centre de cette formation pour adultes. L'évaluation des feed-back des participants est très encourageante. L'offre a été améliorée et reconduite en étroite collaboration avec les centres de formation et de conseil ainsi que les centrales de conseil agridea (LBL et SRVA).

Division AGROIMPULS

Enfin des forces de travail de l'Est

2005 est l'année au cours de laquelle les paysans suisses ont pour la première fois pu engager des forces de travail en provenance des nouveaux pays membres de l'UE. L'Union Suisse des Paysans a rendu cela possible en réussissant à prouver que l'agriculture avait urgemment besoin des ces forces de travail et qu'elle en était même tributaire. Au total, plus de 2000 personnes provenant des pays précités travaillent déjà dans l'agriculture suisse. Ce renouvellement bienvenu a requis d'AGROIMPULS une accélération du recrutement de la main-d'œuvre et une intensification de son travail auprès des autorités afin que les demandes d'engagement soient autorisées à temps. Pour ce faire, nos excellents contacts de longue date nous ont beaucoup aidé. En 2005, AGROIMPULS a déposé 772 demandes d'autorisation de forces de travail en provenance des nouveaux pays membres de l'UE.

Moins de stagiaires en Suisse

La possibilité d'occuper de nouvelles forces de travail a eu pour effet de voir fortement diminuer le nombre de places offertes aux stagiaires et ce, pour la première fois depuis de nombreuses années. Nous en avons profité pour accorder encore une plus grande attention à la qualité de nos stagiaires. Durant l'hiver, nous nous sommes rendus pour la première fois en Slovaquie et en Ukraine pour assister au recrutement. Nous avons consciencieusement informé les personnes intéressées des conditions de travail en Suisse et vérifié autant que possible les renseignements fournis par les candidats. Nous nous efforcerons aussi à l'avenir d'améliorer sans cesse nos programmes pour les stagiaires.

Les Suisses vont moins en Australie

Comme dans le secteur du tourisme, nous remarquons, nous aussi, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne sont plus des pays très à la mode. Par contre, le Canada et les États-Unis ont connu un nouveau regain d'intérêt. Les stages à l'étranger sont plus importants

que jamais. Ils offrent un aperçu intéressant de l'agriculture et de l'économie d'autres pays, ce qui permet aux jeunes agriculteurs de mieux comprendre certaines choses, par exemple ce que pourrait signifier un accord de libre échange avec les États-Unis.

Cours «L'agriculteur en tant qu'employeur»

A Brugg, AGROIMPULS a, cette année aussi, organisé deux fois son cours d'une journée intitulé «L'agriculteur en tant qu'employeur». Ce cours donne un aperçu de toutes les thèmes importants en matière d'assurance sociale: droit du travail selon le CO, contrat type de travail, convention collective de travail, réglementation sur les étrangers, voie de droit en cas de litiges, problématique du travail au noir, etc. Le but de ce cours est d'apprendre aux participants à gérer leurs employés du mieux possible. De plus, nous avons organisé au début de l'année des journées pour familles d'accueil dans diverses régions au cours desquelles les mêmes thèmes ainsi que des aspects particuliers concernant les stagiaires ont été abordés.

Le «Marché paysan», matériel de conditionnement idéal pour vendeurs sans intermédiaires

Sous le nom de «Marché paysan», nous distribuons divers produits de conditionnement pour la vente directe. L'offre comprend notamment des cartons à œufs, divers emballages, des sacs, des verres et même des étiquettes. Sur tous nos articles d'emballage sont imprimés le logo «Producteur – Contact – Fraîcheur» et le slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.». Nous nous efforçons d'offrir le meilleur des assortiments possibles aux vendeurs sans intermédiaires. En 2005, pour nous rapprocher encore davantage de notre clientèle, nous nous sommes alliés les services d'un partenaire supplémentaire à Lully (Genève) qui distribue là-bas notre matériel.

Vente directe et agrotourisme sur Internet

www.landwirtschaft.ch est le site Web de présentation de la campagne de base «Proches de vous. Les paysans suisses.» de l'agriculture suisse. Dans cette présentation, nous gérons le domaine partiel comprenant les offres de l'agriculture destinée à la population: vente directe, agrotourisme et prestations de services. Pour les exploitations agricoles, ce site constitue une bonne opportunité de se présenter et de présenter leurs produits au grand public. Il vaut en tous cas la peine d'y participer.

Stagiaires suisses à l'étranger

4 à 18 mois	2002	2003	2004	2005
Europe	22	36	22	14
États-Unis	24	19	17	32
Canada	34	18	22	33
Australie, Nouvelle-Zélande	47	51	46	31
Afrique du Sud	0	1	0	0
Japon	1	1	1	1
«Farmstay» en Nouvelle-Zélande	10	19	31	21
Total	138	145	139	132

Stagiaires étrangers en Suisse

4 à 18 mois	2002	2003	2004	2005
Europe de l'Ouest	17	12	11	2
Europe de l'Est	2127	2093	2237	1682
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/Divers	6	3	4	0
Japon	17	11	15	11
Brésil	65	62	64	63
Total	2232	2181	2331	1758

Division Fiduciaire et estimations (F&E)

Aménagement du territoire, droit fiscal et questions juridiques

Domaine Estimations

■ Aménagement du territoire

Deux révisions sont prévues dans ce domaine. Le Conseil fédéral vient d'approuver le message de la «petite révision». En amont, des présentations et des articles spécialisés ont contribué à former les opinions débouchant sur la prise de position. La publication précoce de la prise de position a été exemplaire; nos revendications ont ainsi pu bénéficier d'un large soutien.

■ Imposition du couple

Dans le cadre de la prise de position sur les mesures immédiates prévues, nous nous sommes de nouveau investis pour une juste imposition des familles paysannes. La réforme de l'imposition des familles doit enfin être entreprise.

■ Vulgarisation agricole

Les changements induits par la nouvelle péréquation financière, qui entrera en vigueur en 2008, auront pour effet de

réduire les moyens de la Confédération au niveau cantonal. Une vaste discussion a été menée pour assurer activement le développement futur du conseil agricole. D'autre part, étant donné que nous sommes représentés au sein du Comité directeur d'agridea (ex LBL et SRVA), nous allons collaborer activement à la réforme du système de conseil.

■ AGRI-protect

L'assurance protection juridique lancée par Agrisano collabore avec l'assurance protection juridique Orion à Bâle. Une manière de travailler réellement avantgardiste a permis d'organiser le règlement des sinistres avec Orion. Dans le cadre du mandat qui lui a été attribué, la division F&E s'occupera du règlement des sinistres relevant du domaine agricole.

■ Bail à ferme agricole

Un travail intense a été accompli avec les auteurs à propos du commentaire de la loi

fédérale sur le bail à ferme agricole. Ledit commentaire paraîtra vraisemblablement en 2006.

■ Libéralisation du droit foncier et du bail à ferme agricole

S'inscrivant dans la grande tendance actuelle, il est désormais question de libéraliser totalement le droit foncier et le bail à ferme dans le cadre de la PA 2011. Ce qui en 1994 a été introduit dans la loi afin de lutter contre la spéculation devrait maintenant être démantelé. La division F&E s'est véhémentement engagé contre ce démantèlement de la protection de la propriété foncière rurale.

■ Conseil individuel

Une offre très complète en prestations a de nouveau permis de conseiller de nombreuses familles paysannes et de les soutenir dans leurs projets d'avenir. L'offre a encore été étoffée, particulièrement dans le domaine du conseil juridique. Nous veillons à défendre les droits des familles paysannes. Avoir raison ne signifie pas toujours avoir gain de cause.

Domaine Fiduciaire

■ Mandats de comptabilité

Largement plus de mille clients font actuellement confiance à nos services fiduciaires. Grâce à ses nombreuses prestations de services placées sous l'égide de l'USP, la fiduciaire est le partenaire à contacter pour toutes les questions relevant de la gestion d'une exploitation agricole.

■ AGRO-TWIN / AGRO-TECH

En 2005, nous avons également collaboré intensivement au perfectionnement de ce système d'informations des exploitations. Avec cet ensemble de logiciels, les agriculteurs disposent d'un outil très complet.

■ Associations de fiduciaires

Nous avons collaboré activement au sein des deux associations de fiduciaires agricoles. L'une des tâches principales a été – et est encore – d'enrayer la croissance fédéraliste incontrôlée et de veiller à une imposition correcte des agriculteurs.



La division Fiduciaire et estimations a travaillé d'arrache-pied au commentaire concernant la loi fédérale sur le bail à ferme agricole. Photo: Hans Rüssli

Département Services internes

Les tâches internes sous un même toit

Le processus de réorganisation de l'USP et la création d'un «pool de services internes» ont été en 2005 les principaux défis de ce nouveau Département Services internes. Les divisions: Finances, Personnel, Infrastructure, ainsi que l'Informatique pour l'USP et les organisations affiliées et l'Administration sont maintenant sous un même toit. Grâce à la mise en commun des synergies, il est possible de garantir une «solution backoffice» légère et efficace.

Division Personnel et Finances

Au 31 décembre 2005, l'effectif du personnel de l'Union Suisse des Paysans comptait 103 postes à plein temps (36 femmes, 58 hommes, 9 apprentis de commerce en formation). Cet effectif du personnel ne comprend pas les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la Fondation de la Caisse de pension de l'agriculture suisse, de l'Office de constructions agricoles et les employés de la Caisse maladie Agrisano.

Division Informatique (IT)

La division Informatique, avec au total un personnel représentant 2,65 postes, a assuré une disponibilité de 99,8% pendant 365 jours/24 heures pour garantir l'infrastructure de l'USP et des organisations affiliées. La division informatique est responsable de 15 servers, 45 imprimantes et 150 PC/laptops, ainsi que de la configuration d'un réseau de firewall, switches, USV (approvisionnement en courant indépendant) et climatisation. Durant l'année sous revue, 45 PC/laptops ont été

remplacés et 5 servers ont été acquis et configurés. L'acquisition de hardware et software pour l'USP et les organisations affiliées, chez le principal fournisseur, se chiffre au total à 195000 francs.

Division Administration

Outre les principales tâches de l'administration, cette division a dû assurer l'organisation et la rédaction de procès-verbaux pour 50 séances de groupes et séances internes à l'USP, le point fort a été la réalisation de projets partiels dans le cadre de la Certification ISO. L'équipe du projet a préparé conjointement une harmonisation de la présentation

de l'USP vers l'extérieur (Corporate Identity) et la réglementation du classement des documents, en perspective d'une gestion centrale des archives. Au sens d'un déroulement efficace des opérations et des mesures d'abaissement des coûts, les services internes ont été réorganisés sans augmentation du personnel (poste à 450% et 1 apprenti), ce qui fait que, outre la coordination du service de traductions (interne et avec les partenaires) l'achat des fournitures de bureau, le layout et la création d'imprimés ont pu être centralisés. Dès janvier 2006, le service postal et les travaux de secrétariat Economie agricole sont intégrés dans la division Administration.



Les divisions de l'USP: finances, personnel, infrastructure, informatique, de même que l'organisation et l'administration de l'Union Suisse des Paysans sont désormais réunies sous un même toit, à Brugg.
Photo: Hans Rüssli

Office d'architecture et de constructions agricoles OCA Solutions de constructions sur mesure

Solutions individuelles pour des maîtres d'œuvre innovateurs. En 2005 également, les quelque 40 collaborateurs de l'Office d'architecture et de constructions agricoles se sont engagés pour offrir à leurs clients des solutions de constructions taillées sur mesure. De nouvelles constructions et des

transformations de fermes, de bâtiments ruraux, de maisons familiales et commerciales ont été réalisées. L'OCA est à l'écoute des souhaits des maîtres d'œuvre et s'emploie à les concrétiser. De plus, l'architecte, comme «plaideur du maître d'œuvre» est une personne avisée et indépendante pour préparer

correctement et mettre à l'enquête les travaux à réaliser. Ses appels d'offres lui permettront de trouver le prestataire au meilleur rapport prestation-prix. Bon marché ne rime pas nécessairement avec avantageux. Voilà maintes raisons de faire confiance à l'Office d'architecture et de constructions agricoles.

Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de constructions. Profitez-en et appelez-nous!

Office de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans

LBA Geschäftsleitung	Laurstrasse 10	5201 Brugg	Tél. 056 462 53 71	Fax 056 462 53 23 E-Mail: gl@lba.ch
LBA Brugg	Laurstrasse 10	5200 Brugg	Tél. 056 462 51 22	Fax 056 441 88 21 E-Mail: brugg@lba.ch
LBA Heiligenschwendi	beim Schulhaus 196	3625 Heiligenschwendi	Tél. 033 243 27 02	Fax 033 243 27 58 E-Mail: heiligenschwendi@lba.ch
LBA Küssnacht	Seerosenweg 3	6403 Küssnacht a. R.	Tél. 041 854 31 11	Fax 041 854 31 10 E-Mail: kuessnacht@lba.ch
LBA Meikirch	Brünnmatt 2	3045 Meikirch	Tél. 031 829 31 31	Fax 031 829 14 91 E-Mail: meikirch@lba.ch
LBA Trimmis	Malinweg 1 / Postfach 91	7203 Trimmis	Tél. 081 353 48 28	Fax 081 353 80 74 E-Mail: trimmis@lba.ch
LBA Visp	Talstrasse 3	3930 Visp	Tél. 027 945 15 91	Fax 027 945 15 92 E-Mail: visp@lba.ch
LBA Ostschweiz	Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden	Tél. 071 622 38 38	Fax 071 622 62 47 E-Mail: weinfelden@lba.ch



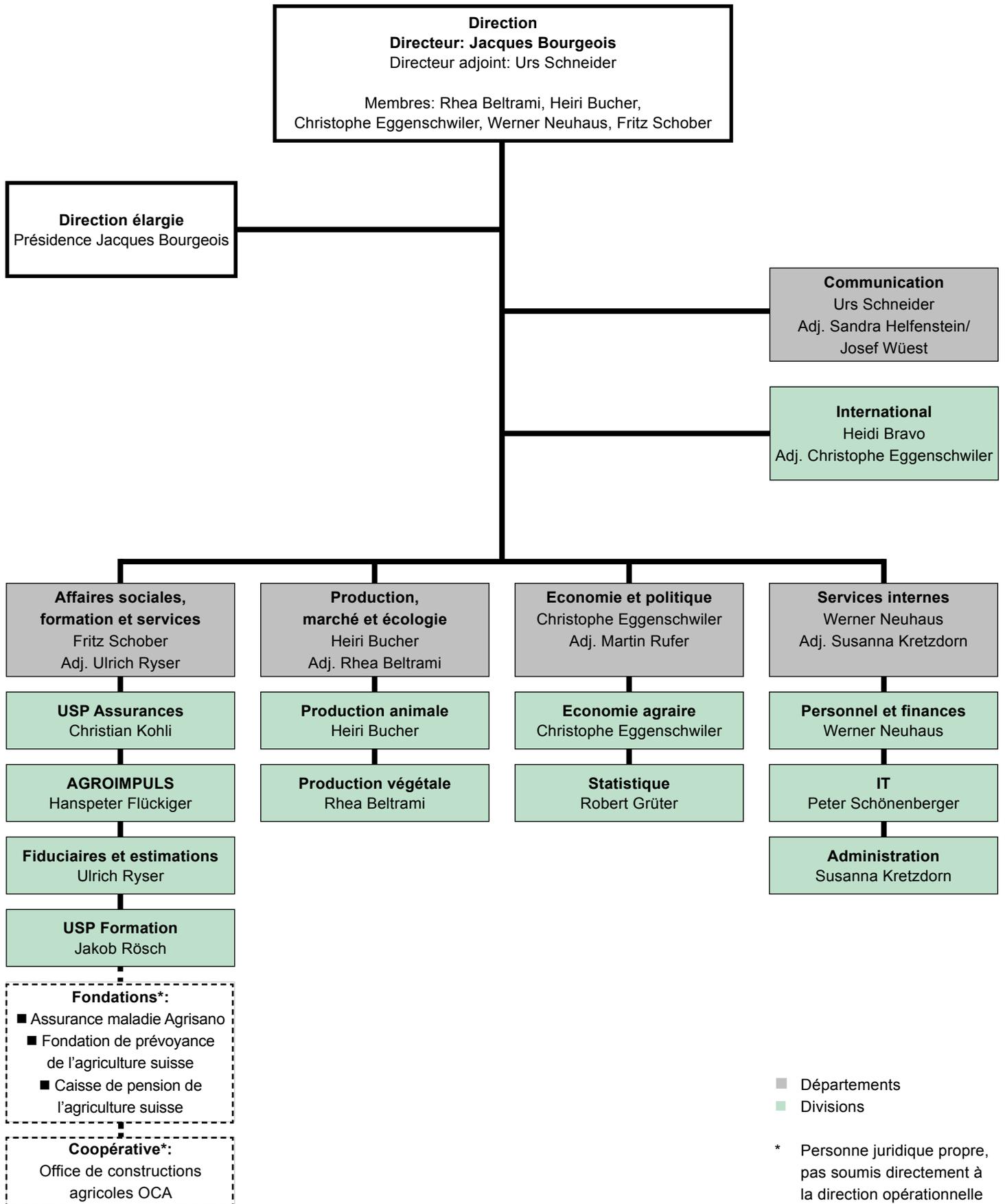
Assainissement de la façade d'une ferme du 17e siècle, à Tägertschi BE. Une réalisation splendide de la façade du bâtiment de la ferme a pu se concrétiser grâce à la coopération entre le service cantonal de la protection des monuments historiques, l'OCA Heiligenschwendi et le maître d'œuvre.



A Ibach SZ, cette écurie à chevaux top-moderne a pu être réalisée par l'OCA Küssnacht.

Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans

au 31 décembre 2005



Organisations faitières cantonales (25)

- | | | |
|--|--|---|
| AG Bauernverband Aargau (BVA),
5630 Muri | GL Glarner Bauernverband,
8750 Glarus | SO Solothurnischer Bauernverband,
4503 Solothurn |
| AI Bauernverband Appenzell AI,
9050 Appenzell | GR Bündner Bauernverband, 7001 Chur | SZ Bauernvereinigung des Kantons
Schwyz, 6440 Brunnen |
| AR Kantonaler landwirtschaftlicher
Verein von Appenzell AR,
9104 Waldstatt | JU Chambre jurassienne d'agriculture,
2853 Courfaivre | TG Thurgauer Bauernverband,
8570 Weinfelden |
| BE Landw. Organisation Bern und
angrenzende Gebiete (LOBAG),
3072 Ostermundigen | LU Luzerner Bäuerinnen- und Bauern-
verband, 6210 Sursee | TI Unione Contadini Ticinesi,
6592 S. Antonino |
| BS/ Bauernverband beider Basel,
BL 4222 Zwingen | NE Chambre neuchâteloise d'agriculture
et de viticulture, 2053 Cernier | UR Bauernverband Uri / Nidwalden,
6374 Buochs |
| FR Freiburger Bauernverband,
1701 Freiburg
Union des paysans fribourgeois,
1701 Fribourg | NW Bauernsekretariat Uri / Nidwalden,
6374 Buochs | VD Prométerre, 1000 Lausanne 6 |
| GE AgriGenève, 1217 Meyrin | OW Bauernverband Obwalden,
6062 Wilen | VS Chambre valaisanne d'agriculture,
1964 Châteauneuf-Conthey |
| | SG St. Gallischer Bauernverband,
9230 Flawil | ZG Zuger Bauernverband,
6330 Cham |
| | SH Schaffhauser Bauernverband,
8455 Rüdlingen | ZH Zürcher Bauernverband,
8001 Zürich |

Organisations agricoles professionnelles Production animale (18)

- | | | |
|--|--|--|
| ■ Association suisse des éleveurs de
cervidés, 8315 Lindau | ■ Fédération suisse d'élevage caprin
(FSEC), 3000 Bern 14 | ■ Fédération suisse des engraisseurs
de veaux (SKMV), 3001 Bern |
| ■ Association suisse des pêcheurs
professionnels, 5201 Brugg | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race brune, 6300 Zug | ■ GalloSuisse, 8049 Zürich |
| ■ Association suisse des producteurs
de volaille, 4950 Huttwil | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race du Simmental, type des Alpes,
3775 Lenk | ■ Producteurs suisses de lait,
3000 Bern 6 |
| ■ Association suisse des détenteurs
de vaches nourrices et de vaches
mères (ASVNM), 5201 Brugg | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race Holstein, 1725 Posieux | ■ Suisseporcs, 6204 Sempach |
| ■ Communauté de travail des
éleveurs de bovins suisses,
3000 Bern 14 | ■ Fédération suisse d'élevage de la
tachtée rouge, 3052 Zollikofen | ■ Swiss Beef CH, 5201 Brugg |
| ■ Fédération des sociétés suisses
d'apiculture, 3700 Spiez | ■ Fédération suisse d'élevage ovin
(FSEO), 3360 Herzogenbuchsee | ■ Swissgenetics, 3052 Zollikofen |

Production végétale (16)

- Association des horticulteurs de la Suisse romande, 1110 Morges
- Association suisse des horticulteurs, 8029 Zürich
- Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil
- Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil
- Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn
- Fédération suisse des betteraviers, 3232 Ins
- Fédération suisse des producteurs de céréales, 3008 Bern
- Fédération suisse des vigneron, 3000 Bern 14
- Fruit-Union Suisse, 6300 Zug
- Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully
- swissSem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley
- SwissTabac, 1725 Posieux
- Union maraîchère suisse, 3001 Bern
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, 3036 Detlingen
- Verband schweizerischer Baumschulen, 5210 Windisch
- Vereinigung der selbsteinkellernden Weinbauern, 1098 Epesses

Fédération des coopératives agricoles (6)

- fenaco, Siège principale, 3001 Bern
- Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 8500 Frauenfeld
- Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen
- LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
- SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona
- Union romande de moulins agricoles, 1001 Lausanne

Autres sections (14)

- Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirtschaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 Schötz
- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne
- BIO SUISSE, 4053 Basel
- Chambre d'agriculture du Jura bernois, 2616 Renan
- Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft Baselland, 4450 Sissach
- Groupement suisse pour les régions de montagne, 3001 Bern
- Association des jeunes rurales suisses, 8315 Lindau
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, 3052 Zollikofen
- Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern
- Union suisse des paysannes et des femmes rurales, 5201 Brugg
- Association suisse des fermiers, 6418 Rothenthurm
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, 8595 Altnau
- Zentralschweizer Bauernbund, 6440 Brunnen

Le comité de l'USP en 2005

Voici comment se composait le comité de l'USP à la fin de l'année

Président d'honneurs / membres d'honneurs

- Gerber Peter, Dipl. Ing. Agr. ETH, a. Conseiller aux Etats, 3270 Aarberg BE
- Sandoz Marcel, Ing. Agr. ETH, a. Conseiller national, 1110 Morges
- Savary Jean, a. Conseiller national, 1625 Sâles
- Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., a. Conseiller national, 5210 Windisch

Président

- Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidents

- Dupraz John, Conseiller national, 1286 Soral
- Dissler Josef, 6110 Wolhusen

Autres membres du comité

- Ambauen Martin, Président Zentral-schweizer Bauernbund, 6375 Beckenried
- Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern
- Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri
- Fasel Josef, Président Union des paysans fribourgeois, 1715 Alterswil
- Frutschi Marc, Président Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2300 La Chaux-de-Fonds
- Germanier Jean-René, Président Chambre valaisanne d'agriculture, Conseiller national, 1963 Vétroz
- Gfeller Peter, Président Producteurs suisses de lait, 3273 Kappelen
- Glur Walter, Vice-président Bauernverband Aargau, Conseiller national, 4856 Glashütten
- Gschwind Gregor, Président Bauernverband beider Basel, 4106 Therwil

- Hassler Hansjörg, Président Bündner Bauernverband, Conseiller national, 7433 Donat
- Koller Lorenz, Conseiller d'Etat, 9050 Appenzell
- Landolt Ernst, Sekretär Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen
- Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neueneegg
- Müller Walter, Conseiller national, 9478 Azmoos
- Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand
- Niklaus Ueli, 8564 Engwilen
- Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband, 8820 Wädenswil
- Streit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes et des femmes rurales, 1170 Aubonne

Activités du comité en 2005

Le comité, dans ses onze séances ordinaires, a traité les thèmes essentiels suivants:

- préparation des séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- planification des activités 2005 / 2006
- travaux des groupes de travail internes de l'USP
- adoption de différentes prises de position

Les membres du comité ont été régulièrement informés sur les thèmes d'actualité, à savoir:

Affaires parlementaires, OMC, PA 2011, main d'œuvre / libre circulation des personnes, Initiative Stop-Ogm, restitution de l'impôt sur les huiles minérales, état des travaux dans les divers groupes de travail de l'USP.

Les affaires principales de l'année 2005 ont été:

Janvier

Le plan financier 2005 – 2008 de l'USP a été remanié et approuvé. D'intenses discussions ont été menées avec les membres de la direc-

tion de fenaco concernant les relations entre l'USP et fenaco.

Février

Plusieurs prises de positions ont été approuvées, dont la modification de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et invalidité et l'Initiative parlementaire demandant la précision du droit de recours des organisations dans le but d'éviter les abus.

Mars

Adoption à l'attention de la Chambre d'agriculture du concept et du businessplan concernant le portail Internet de l'agriculture suisse, et du règlement des commissions spécialisées permanentes de l'USP.

Avril

La comptabilité et le rapport annuel 2004 de l'USP ont été approuvés à l'attention de la Chambre d'agriculture et le comité a procédé aux élections et élections complémentaires à agriTOP-Forum et au Conseil de fondation de la caisse maladie Agrisano. Le mot d'ordre a été donné en faveur de la votation du 25 septembre 2005 relative au protocole

complémentaire sur la libre circulation des personnes.

Mai

Le comité a approuvé le nouvel organigramme du secrétariat de l'USP et a été informé des conséquences de la certification ISO. Les statuts OMT (Organisation du monde du travail) ont été formellement adoptés. Le comité a également donné son aval aux candidatures proposées, comme délégués de l'USP et à la nomination des représentants au comité OMT. Les élections et élections complémentaires ont eu lieu pour les différentes commissions spécialisées de l'USP, le conseil de fondation de la Caisse de pension de l'agriculture suisse et Agrisano.

Juin

Le concept PSL pour la PA 2011 et l'introduction de contributions UMOS ont été discutés. Le comité a été informé en détail sur le projet d'assurance de protection juridique Agrisano.

Août

Le comité, dans sa séance de deux jours à Bettlach SO, a discuté les particularités du

premier projet de prise de position sur la PA 2011. Les questions spécifiques au droit foncier, à la para-agriculture et au montant des cotisations UMOS ont été explicitées.

Septembre

Le programme des activités 2006 de l'USP a été adopté à l'attention de la Chambre d'agriculture. La planification et la réalisation d'une manifestation nationale en novembre 2005 a été saluée. Les élections complémentaires au Conseil de fondation Agrisano ont eu lieu.

Octobre

La manifestation nationale du 17 novembre et l'assemblée des délégués du 30 novembre 2005 ont été préparées.

Novembre

Tous les points de la prise de position de l'USP sur la PA 2011 ont été discutés et la version définitive, à l'attention de la Chambre d'agriculture du 9 décembre 2005, a été adoptée.

Décembre

Le budget 2006 a été approuvé à l'attention de la Chambre d'agriculture. La Conférence ministérielle OMC à Hongkong et l'accord de libre-échange avec les USA ont fait l'objet de débats nourris. La marche à suivre dans la thématique «Stop-Ogm» a été traitée.

La Chambre d'agriculture de l'USP

Les membres du Comité font partie de la Chambre d'agriculture (au 31.12.2005)

Canton d'Argovie

- Bucher Ralf, Directeur
Bauernverband Aargau, 5630 Muri
- Ré Madeline, Directrice Union Suisse des paysannes et des femmes rurales,
5201 Brugg
- Steinmann Pius, 5619 Büttikon
- Villiger Andreas, Président
Bauernverband Aargau, 5643 Sins
- Zemp Markus, Président Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Rinderzüchter,
5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

- Inauen Rolf, 9054 Haslen
- Wetter-Fässler Walter, Président Bauernverband Appenzell AI, 9108 Gonten

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

- Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund
- Giezendanner Hansueli, Président Kant. landw. Verein von Appenzell AR,
9053 Teufen

Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville

- Hofer Peter, Président Suisseporcs,
4447 Känerkinden

Canton Berne

- Aebersold Charles, 3226 Treiten
- Aebi Andreas, 3473 Alchensdorf
- Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee
- Eggimann Simon, 3454 Sumiswald
- Eicher René, Président Chambre d'agriculture du Jura bernois,
2710 Tavannes
- Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse,
3664 Burgistein
- Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen
- Meyer Roland, 3073 Gümlingen

- Oehrli Fritz Abraham, Conseiller nationale,
3623 Teuffenthal
- Perrottet Richard Monique, Directrice
Schweiz. Weinbauernverband,
3000 Bern 14
- Rubin Christian, Président SVAMH,
3703 Aeschi
- Schwarz Elisabeth, dipl. Bäuerin,
3612 Steffisburg
- Von Känel Christian, 3775 Lenk
- Von Siebenthal Erich, 3780 Gstaad
- Von Wattenwyl Henriette, dipl. Ing. Agr.
ETH, 3072 Ostermündigen
- Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz.
Alpwirtschaftlicher Verband, 3011 Bern
- Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire
Schweizer Geflügelproduzenten,
4950 Huttwil

Canton de Fribourg

- Blanc Daniel, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1
- Chassot André, Président ORLAIT,
1541 Bussy
- Gapany Olivier, 1646 Echarlens
- Glauser Fritz, 1553 Châtonnaye
- Godel Georges, 1503 Ecublens
- Meyer Nicole, 1791 Courtaman
- Rügger Andreas, 1567 Delley

Canton de Glaris

- Freuler-Näf Franz, Président Glarner Bauernverband, 8750 Glarus

Canton des Grisons

- Lareida Hansueli, Secrétaire Bündner Bauernverband, 7001 Chur

Canton du Jura

- Eggenschwiler Vincent, Président
Chambre jurassienne d'agriculture,
2832 Rebeuvelier

- Lachat Jean-Paul, 2853 Courfavaire

Canton de Lucerne

- Bucher-Estermann Claudia,
dipl. Bäuerin, 6026 Rain
- Bürlí Josef, Président Verband Schweiz.
Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau
- Erni Moritz, Président Zentralschweizer
Milchproduzenten, 6017 Ruswil
- Haas Walter, Président Luzerner
Bäuerinnen- und Bauernverband,
6016 Hellbühl
- Jans-Gähwiler Pius, Président Schweiz.
Obstverband, 6284 Gelfingen
- Schmid Pius, 6173 Flühlí

Canton de Nidwalden

- Niederberger Hanspeter, Président
Bauernverband Nidwalden, 6388 Grafenort

Canton d'Obwalden

- Vogler Paul, Président Obwaldner
Bauernverband, 6073 Flüeli-Ranft

Canton de St-Gall

- Abderhalden Anni, dipl. Bäuerin,
9656 Alt St. Johann
- Abderhalden Jörg, 9656 Alt St. Johann
- Lüchinger Willi, Président GalloSuisse,
9451 Kriessern
- Müller Hans, Secrétaire St. Gallischer
Bauernverband, 9230 Flawil
- Ritter Markus, Président St. Gallischer
Bauernverband, 9450 Altstätten

Canton de Soleur

- Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer
Bauernverband, 4503 Solothurn
- Keiser Samuel, Président Solothurnischer
Bauernverband, 4629 Fülénbach

Canton de Schwyz

- Braschler Andreas, Schweiz.
Berufsfischerverband, 8640 Hurden

- Egli Hanspeter, Président
Bauernvereinigung des Kantons Schwyz,
8840 Trachslau
- Steiner Edwin, Président swissgenetics,
8832 Wilen

Canton de Thurgovie

- Binswanger Andreas, Président Thurgauer Bauernverband, 8280 Kreuzlingen
- Hascher Hermine, Directrice Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
- Jöhr-Nater Marianne, 8561 Ottoberg
- Schär Conrad, Président Swiss Beef CH, 9223 Schweizersholz
- Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen
- Ullmann Claus, 8264 Eschenz

Canton d'Uri

- Arnold Peter, 6463 Bürglen

Canton de Vaud

- Berlie Olivier, Président Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe
- Bourlout Daniel, 1070 Puidoux
- Flotron Daniel, 1072 Forel
- Gavillet Antoinette, 1059 Peney-le-Jorat
- Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances
- Meyer Albert, 1085 Vulliens
- Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy
- Pidoux Jean-Luc, 1526 Forel-sur-Lucens
- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

- Chevrier Maurice, Conseiller nationale, 1983 Evolène

Canton de Zoug

- Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

Canton de Zurich

- Binder Alfred, 8934 Knonau
- Binder Max, Président Schweiz. Verband für Landtechnik, Conseiller nationale, 8308 Illnau
- Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald
- Maurer Ueli, Secrétaire Zürcher Bauernverband, Conseiller nationale, 8342 Wernetshausen
- Meyer Ernst, 8450 Andelfingen
- Müller Fredy, Président Schweiz. Land jugendvereinigung, 8926 Kappel a. A.
- Schmid Hansjörg, 8474 Dinhard
- Schwendimann Werner, Président Schweiz. Verband der Zuckerrüben-pflanzer, 8477 Oberstammheim

Les cantons GE, NE, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.

L'activité de la Chambre d'agriculture en 2005

Au cours de quatre séances ordinaires, les membres de la Chambre d'agriculture ont été informés sur les thèmes d'actualité indiqués ci-après:

- PA 2011: Document sur la position de l'USP, conséquences de la PA 2011, projet de prise de position sur la PA 2011
- OMC: Cycle de Doha
- Programme d'allègement et remboursement de l'impôt sur les carburants
- Initiative Stop-Ogm

La Chambre d'agriculture, dans ses séances, a traité les principaux thèmes suivants:

Séance du 23 février

Elle a approuvé le budget 2005 et a pris connaissance du plan financier 2005 – 2008 de l'USP.

En outre, elle a discuté la marche à suivre concernant PA 2011 en fonction des arrêtés du Conseil fédéral et a ouvert la discussion de principe sur l'élargissement de l'UE, le protocole complémentaire sur l'extension de la libre circulation des personnes. Elle s'est prononcée clairement en faveur du maintien du remboursement de l'impôt sur les carburants et a interpellé le Conseil aux Etats pour qu'il corrige sa décision. Il y eut des élections

complémentaires au conseil de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse.

Séance du 26 avril

Le rapport annuel et la comptabilité 2004 de l'USP ont été approuvés à l'unanimité, de même que le règlement pour les commissions permanentes spécialisées de l'USP et le règlement pour le comité de direction agrigate.

Il y eut des élections complémentaires au conseil de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse.

Par 62 contre 5 voix, elle a donné le mot d'ordre en faveur de la votation du 25 septembre 2005, sur l'extension de la libre circulation des personnes. L'USP a renoncé à un mot d'ordre dans le projet «Schengen/Dublin», car l'issue de cette votation n'a pas un impact direct sur l'agriculture ou les familles paysannes.

Séance du 30 septembre

Une grande majorité a pu être réunie pour soutenir l'organisation d'une démonstration nationale, à Berne, le 17 novembre 2005. Cette manifestation se donnait pour objectif de sensibiliser la politique et le grand public aux modifications du contexte général de l'agriculture et à ses préoccupations liées à la PA 2011.

L'obligation générale pour les mesures de communication dans le cadre de la production animale (sans production de lait commercialisé) a été décidée à l'unanimité. Le mot d'ordre en faveur de la modification de la loi sur le travail a également été donné à l'unanimité (Heures d'ouverture des magasins dans les centres de transport public).

Gregor Gschwind, président de l'organisation paysanne beider Basel, a été élu à l'unanimité pour succéder à Franz-Xaver Schenker, au sein du comité.

L'Assemblée des délégués du 27 novembre 2005 a été préparée et le programme d'activités 2006 de l'USP a été adopté à l'attention de l'Assemblée des délégués.

Séance du 9 décembre

La Chambre d'agriculture a traité la prise de position sur PA 2011, dans une séance de plusieurs heures. L'USP revendique dans sa prise de position une correction majeure de la PA 2011, offrant des perspectives aux familles paysannes.

La coopérative «Ökostrom Schweiz» a été admise comme section membre de l'USP.

L'Assemblée des délégués du 27 novembre 2005

La politique agricole 2011 a été au centre des débats de l'Assemblée des délégués. Le président, Hansjörg Walter, dans son allocution d'ouverture, a évoqué les points critiques du projet de réforme PA 2001, et a rappelé que le projet serait catégoriquement rejeté si les revendications de l'agriculture n'étaient pas ou insuffisamment prises en compte dans le message définitif. L'agriculture revendique l'octroi de moyens financiers à hauteur de l'enveloppe financière de PA 2007, le maintien du soutien du marché, la réduction des coûts de production et une meilleure transparence des prix. Elle demande en outre une revalorisation de la para-agriculture, ainsi que le maintien des éléments centraux du droit foncier et droit de bail à ferme.

Le président de l'USP a évoqué l'impressionnante manifestation paysanne de la mi-novembre 2005. Près de 10 000 paysannes et paysans sont descendus dans la rue pour manifester leurs craintes face à la politique agricole 2011, mais aussi face à une libéralisation excessive du commerce dans le cadre des négociations de l'OMC et d'un éventuel accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Il a également signalé les succès remportés sur le plan politique, notamment le maintien du remboursement de l'impôt sur les carburants ou l'acceptation de l'extension de la libre circulation des personnes.

Les 371 délégués ont approuvé le rapport annuel 2004, le programme d'activités 2006 et les cotisations annuelles 2006. Les candidats proposés pour l'élection complémentaire à la Chambre d'agriculture ont été élus à l'unanimité: Charles Aebersold (LOBAG), Erich von Siebenthal (LOBAG), Markus Ritter (St. Galler Bauernverband), Samuel Keiser (Bauernverband SO), Walter Müller (UMS), Christian von Känel (FPSL) et Jean-Paul Lachat (AGORA).

La politique agricole a été le thème de la «table ronde» où se sont exprimés les présidents des partis représentés au Conseil fédéral.

Doris Leuthard, présidente du PDC, a souligné l'importance pour le PDC, parti des familles, de donner aux exploitations familiales une chance de pouvoir continuer à vivre de

l'agriculture. Le PDC souhaiterait une plus grande responsabilité personnelle de l'agriculteur, comme le prévoit la PA 2011, mais sans le priver de soutien. Le PDC approuve l'évolution structurelle, mais elle doit se dérouler à un rythme supportable au niveau social. Selon Doris Leuthard, le transfert des fonds du soutien au marché vers les paiements directs est en principe une décision judicieuse, car l'argent tombe directement dans la caisse du paysan. Le PDC demande une augmentation de 450 millions de francs du crédit-cadre de la PA 2011.

Ueli Maurer, président de l'UDC, a affirmé que, si la politique agricole a permis d'atteindre les objectifs écologiques, elle n'a pas réalisé les objectifs économiques et sociaux. La politique agricole n'a donc pas réussi sur un bon nombre de points. Avec le projet de réforme PA 2011, les revenus baisseraient encore et l'UDC se demande s'il ne faut pas renvoyer le projet au Conseil fédéral, en exigeant des corrections en profondeur. Maurer a insisté sur le fait que la politique agricole actuelle tend à découpler toute une profession du reste de l'économie. Durant les 15 dernières années, l'agriculture a supprimé 15 000 postes de travail – dans des régions périphériques aux structures faibles. La jeune génération a besoin de perspectives à long terme.

Fulvio Pelli, président du PRD, a tenu des propos très durs envers les paysannes et

paysans, affirmant que, sur le plan financier, ils dépendent presque totalement des fonds de la Confédération. Jusqu'ici, le PRD a toujours soutenu la politique agricole officielle de la Confédération, mais il attend aujourd'hui que les paysans fixent leur propre stratégie et présentent des solutions concrètes pour affronter l'ouverture des marchés. Le nombre des exploitations doit absolument diminuer, a-t-il annoncé. Une opposition rigide des paysans à la politique de la Confédération, de l'économie et du PRD ne paraît pas être la solution appropriée.

Hans-Jürg Fehr, président du PS, a déclaré qu'il n'était pas venu pour flatter les paysannes et les paysans. Chaque ménage suisse paie environ 2000 francs par année pour le soutien étatique des paysans, sous forme d'impôts et des prix trop élevés pour les denrées alimentaires. Cette contribution doit être justifiée par des produits alimentaires de haute qualité biologique, des méthodes de production écologiques, une alimentation animale mieux appropriée, un entretien du paysage et une bonne biodiversité. Il rappela que la solidarité n'est pas une voie à sens unique, et qu'elle doit être vécue également envers d'autres minorités. La politique agricole dépasse les frontières nationales, et devient de plus en plus internationale. Il faut donc supprimer les barrières douanières et le soutien au marché.



Bernard Lehmann, professeur à l'Institut d'Economie agraire, EPF Zurich (3e de la droite), a mené, à l'Assemblée des délégués de l'USP la discussion sur le podium, entre les quatre présidents de partis.
Photo: Hans Rüssli

Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2006

Le rapport relate certes les activités de l'Union Suisse des Paysans en 2005, mais le travail continue. Voici un extrait des principales activités durant le premier semestre 2006.

Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD)

Une septantaine de manifestations ont été organisées dans toute la Suisse pour informer les détenteurs de bétail bovin sur le concept d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD). Dans le cadre des votes consultatifs, la grande majorité des participants, plus de 5000, s'est prononcée pour une éradication. L'assemblée des délégués des Producteurs suisses de bétail bovin PSBB a approuvé le 3 mai 2006 la déclaration d'obligation générale pour la participation aux coûts des détenteurs de bétail bovin, via la Banque de données sur le trafic des animaux.

Distances minimales pour les installations d'élevage d'animaux

Sur intervention de l'USP, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a retiré le projet de révision de la directive FAT 476. La révision proposée prévoyait une augmentation considérable des distances minimales entre les installations d'élevage d'animaux et les régions d'habitation, ainsi que l'introduction d'une procédure spéciale d'évaluation. Par conséquent, l'édition 1995 de la directive FAT 476 reste applicable.

Nouvelles dispositions d'achats pour les animaux de boucherie

A l'issue des négociations avec le groupe Bell, une contravention de 50 francs a été introduite pour les documents d'accompagnement remplis à la main et un doublement de la contravention, pour les documents d'accompagnement qui comportent une erreur ou lorsque l'historique de l'animal fait défaut. En outre, un accord a été trouvé concernant l'harmonisation des recommandations de fourchettes de poids, dans les tableaux de prix pour les porcs de boucherie, et du supplément pour le fendage des têtes de porc.

OMC: La voix des paysans est entendue

Lentement mais sûrement, la voix des paysans est entendue dans les délégations de négociations, rendant plus difficiles les décisions qui servent le seul intérêt des grandes entreprises agricoles et des grands commerçants de produits agricoles. Les responsables des organisations paysannes issus de 51 pays développés et en voie de développement, ont adopté une déclaration commune, afin de pouvoir faire opposition aux grandes puissances exportatrices de produits agricoles, dans les négociations à l'OMC.

Particules fines dans l'atmosphère

La forte concentration de poussières fines en hiver 2005/2006 a été la source de critiques injustifiées envers l'agriculture. L'USP a répondu avec véhémence à ces fausses accusations. Sur notre intervention, en étroite collaboration avec l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ASETA, la Confédération a accepté de revoir les chiffres. D'ici la fin de l'année, nous devrions disposer des chiffres revus, concernant les émissions de l'agriculture.

Politique énergétique et climatique

Loi sur le CO₂: C'est à une faible majorité, que le Conseil national a décidé l'introduction d'une taxe CO₂ sur les combustibles. La commission compétente devra faire des propositions quant au montant de la taxe. Si le Conseil national suit la proposition du Conseil fédéral, il résultera annuellement un renchérissement des coûts de production de 10 millions de francs pour l'agriculture. L'USP demande une exonération de la taxe pour l'agriculture, en raison des positives prestations préalables en rapport avec la protection du climat.

Loi sur l'énergie: Il y a de bonnes chances que la rémunération du courant provenant de sources renouvelables soit rentable. L'agriculture possède, spécialement dans le domaine de la production de courant bioénergétique, un potentiel encore peu exploité.

Législation sur l'aménagement du territoire

Malgré une résistance considérable, la petite révision de la loi sur l'aménagement du territoire a passé l'étape du Conseil national, sans grand chambardement. Ce succès intermédiaire est le résultat d'intenses travaux préliminaires et d'accompagnement.

Mise en consultation des lois

Durant les trois premiers mois de l'année en cours, l'USP a, dans le cadre de procédures de consultation, rédigé des prises de position écrites, sur 16 affaires. Les principaux thèmes ont porté sur les questions de ventes et d'importations, suivi du génie génétique (dispositions d'exécution).

SwissGap

La phase pilote engagée en automne 2005 a révélé que l'introduction de SwissGap engendrerait des surcoûts considérables. L'USP est intervenue, avec les organisations de producteurs intéressées, dans le but de simplifier la version actuelle de SwissGap. Des entretiens ont eu lieu avec les responsables de décisions des deux grands distributeurs, afin de leur présenter et de discuter les conséquences pour une entreprise de production. L'USP suivra l'évolution de très près et interviendra encore si nécessaire.

Promotion des ventes

Sous l'impulsion de l'USP, les structures du système de promotion des ventes au sein de Agro Marketing Suisse (AMS) sont réétudiées et les synergies possibles sont analysées et discutées. L'USP estime urgent, voire impératif de simplifier et d'améliorer l'efficacité du système suisse de promotion des ventes.

Politique sociale

Le parlement a adopté la loi fédérale sur les allocations familiales. Le référendum a été saisi. La nouvelle ordonnance fédérale paraît adéquate, du point de vue de l'agriculture et complète judicieusement l'ordonnance sur les allocations familiales dans l'agriculture.

Droit du travail

Au 1^{er} avril 2006, le protocole complémentaire pour la libre circulation des personnes avec les nouveaux Etats membres de l'UE est entré en vigueur. A fin avril, on avait déjà enregistré plus de 700 demandes pour des travailleurs ressortissants des nouveaux Etats de l'Union européenne.

Assurances

La caisse maladie Agrisano, la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et la Fondation de la Caisse de pension de l'agriculture suisse ont présenté de très bons résultats pour l'exercice 2005. Le lancement et la gestion de l'assurance de protection juridique pour l'agriculture, AGRI-protect est bien parti.

Formation professionnelle

Le projet du plan de formation du futur apprentissage professionnel est établi. La consultation interne par branche aura lieu durant les mois de juin et juillet 2006. Les nouveaux règlements d'examens, professionnel et de maîtrise, ont été soumis à l'OFFT pour homologation.

Nouvelle campagne d'image

La nouvelle campagne d'image, avec la chemise edelweiss, comme élément central, a été lancée le 24 avril. Des personnalités telles que Michelle Hunziker, Köbi Kuhn, Patty Schnyder, Johan Vonlanthen ou les chefs de Coop et Migros, Hansueli Loosli et Herbert Bolliger, transmettent un message positif sur l'agriculture, au travers d'affiches et d'annonces. Le lancement a été appuyé par une conférence de presse en gare de Zurich et un «Point de presse» à Lausanne. Une distribution de cidre doux a été organisée pour la semaine de lancement dans les gares de Zurich, Bâle, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève. L'écho médiatique a été immense et la nouvelle campagne est très bien accueillie par les familles paysannes.